

Les ventes aux enchères P. 20-21



Forts de café

■ ■ ■ Émilie et Étienne Gavanier ont repris il y a 14 ans l'atelier de torréfaction Di-Costanzo, dans le Gers. Leur dernier assemblage de cafés d'Éthiopie vient d'être salué par le prix du Meilleur mélange expresso de France. P.24

MonOrdo lance la pharmacie 4.0

■ La start-up toulousaine réinvente les codes de la distribution de médicaments. P.5

Gefiroga tient le cap

■ Le groupe, qui réunit Midica, neuf Intersport et deux Blackstore, ouvre de nouveaux magasins et affiche un chiffre d'affaires en progression. P.5

Agronutris lève 100 M€

■ Spécialisée dans l'élevage d'insectes pour l'alimentation, la PME saint-orennaise fait construire sa première usine à Rethel (08). P.6

7 pages d'annonces légales
Pages 12 à 18

TechTheMoon: la Lune à portée de main

La course à l'espace a repris depuis qu'Américains, Russes et Chinois ont affirmé leur intention de lancer de nouveaux programmes d'exploration. De fait, les premières missions humaines sur le sol lunaire sont attendues à horizon 2024, et une présence durable en autonomie dès 2030. La France et l'Europe sont bien décidés à prendre une part active dans cette course à la Lune. Une première étape a été franchie côté français avec la création par le Cnes du Moonshot Institute, qui réunit acteurs publics et privés issus ou non du spatial avec pour vocation de faire émerger autour de cet objectif un vaste écosystème. L'un de ses maillons est TechTheMoon, cofondé à Toulouse par le Cnes et Nubbo, l'accélérateur de la Région. Cinq start-up viennent d'intégrer ce qui constitue le premier incubateur mondial dédié exclusivement à la Lune. P. 3



Maf Roda, une success story de près de 60 ans

Installée à Montauban depuis 1962, la PME familiale Maf Roda poursuit son développement en pariant sur l'innovation. Spécialisée dans la conception et la fabrication de convoyeurs et de lignes de calibrage pour les stations fruitières, elle a développé une vingtaine de modèles qui intègrent aujourd'hui capteurs électroniques et autres caméras multi-spectrales qui automatisent les opérations de tri. Une avance technologique qui fait de Maf Roda, l'un des leaders mondiaux. P. 4



Toulouse-Lautrec au Capitole

■ Passionné de peinture, le directeur du Ballet du Capitole, Kader Belarbi, a placé l'artiste au cœur de son spectacle, en création mondiale au Théâtre du Capitole. P.23



Votre engagement et notre savoir-faire au service de nos emplois.

Rejoignez-nous !

Avec Réseau Entreprendre j'agis pour mon territoire !

Réseau Entreprendre OCCITANIE GARONNE

La colocation



La colocation a le vent en poupe

La colocation, qu'elle soit choisie ou subie, est en plein développement selon le site Flatlooker, agence de location et de gestion en ligne. Cependant, certaines régions plébiscitent plus que d'autres le recours à la colocation. Il s'agit essentiellement de la Bretagne et de l'Auvergne Rhône-Alpes. Ainsi à Rennes, les annonces de colocation représentent 8,6 % du total des annonces de logements. L'Occitanie est loin derrière : à Montpellier, la part des annonces de colocation s'élève à 3,4 % et à Toulouse, à 2,3 % seulement. Les étudiants représentent 55,2 % des colocataires.

Colocation : un atout pour les propriétaires



Colocation : tout le monde y gagne

Selon le site Flatlooker, agence de location et de gestion en ligne, la colocation a beaucoup d'atouts pour les locataires : un appartement plus vaste, une ambiance chaleureuse mais surtout un loyer moins élevé. Ainsi par rapport à une location classique, l'économie de loyer est de l'ordre de 24 % en moyenne en France. En Occitanie, elle atteint 32,2 % à Toulouse et 7 % à Montpellier. Côté propriétaires, les avantages sont également substantiels. Un appartement cinq pièces se loue en moyenne 25 % plus cher en colocation qu'en location classique. Pour un appartement quatre pièces, c'est 15 % de plus...

Création d'entreprise



Création d'entreprise : 36 % de femmes en région

L'Observatoire français de l'industrie, du commerce et des services publie la 3^e édition du Panorama des femmes entrepreneurs. Selon cet indicateur, depuis 2012, 3,4 millions d'entreprises ont été créées en France dont 34 % par des femmes, une proportion stable. 76 % des femmes entrepreneurs choisissent l'entreprise Individuelle. La vente à domicile, les autres services personnels, le conseil en affaires et gestion, la restauration et la vente à distance spécialisée constituent le top 5 des activités créées par des femmes. En Occitanie la part des femmes parmi les créateurs s'élève à 36 %.

Camille Meneghin. La jeune femme vient de créer Altezza Services, une plateforme de services immobiliers à la carte pour les particuliers.



MORGANE FERRE

Au plus près des particuliers

À 36 ans, Camille Meneghin a déjà derrière elle un beau parcours professionnel. Huit ans passé au cœur de la promotion immobilière, du côté « des chantiers, de la construction et du montage d'opérations immobilières », puis deux ans comme agent commercial en agence immobilière lui ont permis de connaître toutes les aspects du métier. Une expertise, qui l'a conduite, en mars 2020, à l'orée du premier confinement, à vouloir voler de ses propres ailes et à créer sa propre agence. « Altezza Immobilier est né de l'envie d'être au plus près des clients », explique-t-elle. La jeune femme, éprise d'indépendance, fait le choix de ne rejoindre aucun réseau d'agences. « Je voulais être maître de mon entreprise de A à Z », détaille-t-elle. Dans ce contexte de crise, malgré « des hauts et des bas », la jeune pousse se développe : elle emploie aujourd'hui une dizaine de collaborateurs et propose ses prestations de vente et achats de maisons, appartements

et terrains sur tout le département de la Haute-Garonne. L'expérience, acquise sur le terrain au bout d'un an et demi d'activité, a conduit Camille Meneghin et son équipe à réfléchir au développement de nouveaux services, en vue de capter une nouvelle clientèle sur le marché des ventes entre particuliers, sachant qu'aujourd'hui 34 % des propriétaires vendent directement leur bien entre particuliers. « L'idée était d'arrêter d'essayer de les convaincre que l'agence immobilière est leur seule option, et de proposer des services à la carte de telle sorte que les clients paient seulement les services dont ils ont réellement besoin. C'est comme cela qu'est né le concept d'Altezza Services : une plateforme où l'on peut acheter des services immobiliers en ligne, ce qui permet aussi d'assurer une véritable transparence sur les prix. »

Lancée le 30 septembre, la plateforme www.altezza-services.com propose déjà 41 services à la carte, depuis

la prise de photos professionnelles en passant par le coaching pour dépersonnaliser le bien, l'estimation, la mise en valeur, etc., des prestations assurées en interne ou via un réseau d'entreprises partenaires. À travers cette nouvelle offre, Camille Meneghin espère convaincre notamment : « ceux qui ne parviennent pas à vendre leur bien seuls mais ne sont pas encore prêts à passer le cap et à recourir à une agence immobilière et pour lesquels Altezza Services constitue une alternative pour un risque financier limité puisque nos premiers prix sont de 49 €. »

Cette offre de services qui pourrait bien également séduire d'autres agences immobilières qui ne proposent pas par exemple de photos professionnelles, devrait encore évoluer dans les mois à venir pour s'adapter aux besoins du marché. Camille Meneghin espère, grâce à sa plateforme générer 35 % de chiffre d'affaires supplémentaire.

AGNÈS BERGON

Il bouge



JEAN-PHILIPPE DUFOUR, NOMMÉ DIRECTEUR ADJOINT À L'ISAE-SUPAERO

Âgé de 46 ans, diplômé de l'École Polytechnique et de l'Isae-Supaero, Jean-Philippe Dufour vient d'être nommé au poste de directeur adjoint de l'école d'ingénieur toulousaine. Cet ingénieur en chef de l'armement, précédemment conseiller scientifique à l'Otan, co-pilote la stratégie de l'Institut, notamment en termes de développement durable et d'innovation. Jean-Philippe Dufour a commencé sa carrière au centre d'essais en vol de la Direction générale de l'armement (DGA) en tant qu'ingénieur d'essais systèmes de drones puis responsable d'affaires et responsable intelligence économique. Il a ensuite été mis à disposition du Secrétariat général de la Défense nationale avant de prendre la tête du bureau de l'industrie aéronautique de la DGA. Il a occupé par la suite, entre 2009 et 2018, différents postes de management de projet puis de direction de programme, d'abord au Cnes, où il a piloté les premières études Ariane 6 et l'élaboration de la proposition de programme préparatoire à cette dernière, puis à la direction des opérations de la DGA, dans les domaines des missiles, des drones et des communications tactiques.

En 2018, il a rejoint Norfolk, en Virginie (États-Unis), pour travailler auprès du Commandant allié suprême Transformation (SACT) de l'Otan en la qualité de conseiller scientifique puis conseiller armement, fonction qu'il a exercée jusqu'en août dernier. Pendant ces trois années, ses principales missions ont porté sur l'innovation et les technologies émergentes et de rupture, les grands programmes d'armement, les relations avec l'industrie et le monde académique ou encore la mise en œuvre d'un partenariat avec l'Organisation OTAN de la Science & Technologie (STO). Avec plus de 30 formations aux niveaux ingénieur, master, mastère spécialisé et doctorat et près de 700 diplômés par an, dont près de 30 % d'internationaux, l'Isae-Supaero est l'un des leaders mondiaux de l'enseignement supérieur en ingénierie aérospatiale.

ENTREPRISES

TechTheMoon: objectif Lune depuis l'Occitanie

Espace. Le Cnes et Nubbo lancent le premier incubateur dédié exclusivement à la Lune. Cinq start-up toulousaines composent la première promotion de ce nouveau dispositif dont la vocation est de faire émerger des technologies innovantes déployables sur Terre et sur la Lune.

Le satellite de la Terre aiguise plus que jamais les appétits, et ce partout dans le monde. C'est Thomas Fouquet, conseiller du directeur en charge de l'innovation, des applications et de la science du Centre national d'études spatiales (Cnes), qui l'a rappelé le 5 octobre à l'occasion de la présentation à la presse des cinq start-up qui intègrent cet automne le nouvel incubateur TechTheMoon. C'est même, selon lui, l'enjeu de la décennie: « le retour durable de l'Homme sur la Lune: c'est une dynamique qui a été enclenchée par les États-Unis. L'annonce de la Chine et de la Russie qui s'associent pour établir des bases lunaires: c'est une réalité. Et beaucoup, parmi les pays émergents sur le marché du spatial, veulent aussi être présents sur la Lune, à travers des missions robotiques et pourquoi pas habitées. » De fait, les premières missions humaines sur la Lune sont attendues à horizon 2024, et une présence durable en autonomie dès 2030.

La France et l'Europe veulent elles aussi en être et « se positionner parmi les leaders du NewSpace lunaire ». Une ambition qui passe par l'adoption d'une politique commune « permettant de structurer et de coordonner les investissements ». Une première étape en ce sens a été franchie côté français avec la création par le Cnes du Moonshot Institute, un forum d'acteurs publics et privés issus ou non du spatial qui a pour vocation de faire émerger un vaste écosystème rassemblant « de l'éducation à l'idéation, de la R&D/T à la commercialisation, de l'étudiant, l'entrepreneur, la start-up à l'entreprise, autour du développement technologique et économique pour et par la Lune ». De fait, ajoute Thomas Fouquet, « ce n'est qu'ensemble que nous relèverons ces grands défis qui sont devant nous ».

La création de TechTheMoon, « premier incubateur au monde dédié exclusivement à l'économie lunaire » intervient dans ce cadre. Basé à Toulouse, il est issu du partenariat signé en mai dernier entre Lionel Suchet, directeur général délégué du Cnes, et Guillaume Costecalde, président de Nubbo, incubateur et accélérateur de start-up d'Occitanie.

Dans la foulée, un appel à projet a été lancé dans le but de faire émerger des projets « capables de répondre aux enjeux d'une présence humaine durable sur la Lune »,



L'EuroHab développé, par Spartan Space, a reçu un prix international d'architecture de la fondation Jacques Rougerie.

notamment dans les domaines « infrastructures », « ressources » et « supports vie », la condition étant que ces projets d'innovation lunaire génèrent « un potentiel de retour sur investissement (ROI) à court terme pour la Terre ».

Six mois plus tard, on connaît enfin le nom des cinq start-up sélectionnées, parmi la douzaine de projets présentés. Elles viennent donc tout juste d'entamer un parcours inédit de 12 mois, à la fois au cœur du Cadmos (Centre d'aide au développement des activités en micropesanteur et des opérations spatiales) au sein du Cnes, et dans les locaux de la Cité, cet accompagnement allant « de l'idée au prototype pour la Lune, jusqu'à la levée de fonds et le lancement commercial de leur solution en réponse à un premier besoin de marché terrestre ». Les cinq start-up pourront, dans le cadre de l'accompagnement classique proposé par Nubbo, bénéficier d'une enveloppe de 50 K€ sous forme d'avances remboursables.

ANYFIELDS

Créée en août 2020 à Toulouse par trois cofondateurs dont Stéphane Gemble, la start-up Anyfields travaille sur la mesure des rayonnements électromagnétiques et le diagnostic de la performance des antennes. « Nous souhaitons apporter un type d'instrument de mesure innovant qui permet de visualiser le champ électromagnétique émis par une antenne. Nous nous appuyons pour cela sur une technologie mature développée par l'Onera avec l'appui du Cnes, dite de thermographie infrarouge ». Suffisamment compact, l'outil développé par Anyfield pourra être embarqué

sur la Lune où il permettra d'effectuer « la maintenance des systèmes rayonnants de communication et de navigation et de pilotage des différents systèmes », détaille Stéphane Gemble. Sur Terre, le développement exponentiel des objets connectés nécessite également des solutions de contrôle de leurs systèmes rayonnants, un vaste marché que pourra adresser également Anyfields. « Notre outil permettra d'autonomiser les activités de test et de les démocratiser », ajoute-t-il.

METIS

Le projet Metis, porté par Fulvio Infante et trois autres scientifiques, s'intéresse, lui, à la détection de défauts sur un équipement ainsi qu'à l'identification in situ des matériaux. « Nous avons développé plusieurs instruments d'imagerie technique (solutions optiques et de traitement numérique) qui permettent de faire ce type d'analyse à distance, sans contact et dans les conditions ambiantes. Or, nous nous sommes aperçus que la technologie que nous avions développée pouvait s'appliquer à des domaines très variés », détaille le fondateur d'Instrape, une société créée il y a dix ans en collaboration avec le Cnes et spécialisée dans la localisation et l'isolation des défaillances sur des assemblages complexes grâce à la microscopie magnétique. Dans l'espace, par exemple, « pouvoir analyser des matériaux à distance, les détecter et les localiser dans une scène va devenir un vrai enjeu pour les spationautes amenés à travailler sur la surface lunaire », ajoute Fulvio Infante. Auparavant pour effectuer ces analyses, il fallait ramener les objets en laboratoire. Sur Terre aussi,

la technologie développée par Metis devrait trouver rapidement de nombreuses applications depuis le démantèlement des installations nucléaires jusqu'à la traçabilité des œuvres d'art. Les porteurs du projet Metis qui ont déjà développé deux prototypes de caméras spectrales, travaillent sur un troisième dont la sortie est prévue en début d'année prochaine.

ORIOUS TECHNOLOGIE

La start-up a été créée par des spécialistes de l'agriculture indoor (100 % en intérieur). « Nous concevons des technologies de précision pour la production de végétaux, détaille Paul-Hector Oliver, l'un des trois cofondateurs. Nous espérons pouvoir demain adapter ces technologies à la production de micro-organismes, de champignons et d'algues. » Selon Paul-Hector Oliver, cette technologie présente plusieurs intérêts dont la polyvalence – « pouvoir produire dans une même enveloppe des plantes très différentes », l'autonomie – « il s'agit de réduire au maximum les tâches de maintenance », la productivité et la sobriété – « l'idée est de produire un maximum en utilisant le moins possible ». Si dans l'espace où les volumes sont contraints, les applications paraissent évidentes, sur Terre, la technologie sur laquelle travaille l'équipe présente également de sérieux atouts. « L'intérêt ici est d'avoir une unité de production standardisée. Ainsi, le module pourra servir soit aux équipes de recherche en agriculture afin d'accélérer les cycles de production en vue de sélections variétales ou d'essais sur les plantes; soit pour la production de molécules d'intérêt ou de composés spécifiques pour la

pharmacie et la cosmétique. Dans ces industries, une partie des acteurs souhaitent passer d'une production pétrosourcée de ces molécules à une production biosourcée. Or aujourd'hui passer par l'agriculture conventionnelle ne les satisfait pas du fait que la production n'est pas stable et souvent éloignée. » Les systèmes développés par Orius Technologie pourraient résoudre ces difficultés.

SPARTAN SPACE

Fondée en début d'année par Peter Weiss, un ancien haut cadre de la Comex, la start-up développe un concept d'habitat spatial gonflable, l'EuroHab. Conçu comme une charge utile sur un alunisseur, il se déploie une fois posé sur le sol lunaire. Également capable de se mouvoir, « il offrira aux spationautes un habitat relais pour l'exploration, à la manière d'un camp de base », détaille Peter Weiss. Son projet lui a valu de remporter l'an dernier un prix international d'architecture de la fondation Jacques Rougerie. La Nasa prévoit dans le cadre de son programme Artemis l'installation d'une base habitée à la surface de la Lune, mais souhaite disposer de bases secondaires pour étendre le rayon d'action des équipages. L'EuroHab vise à répondre à ce besoin.

THE EXPLORATION COMPANY

La dernière des cinq start-up incubées au sein de TechTheMoon a pour ambition de « démocratiser l'accès à la Lune pour les industries spatiales et non-spatiales grâce à des véhicules spatiaux réutilisables ». L'équipe emmenée par Hélène Huby et basée à Toulouse et près de Munich, développe un engin spatial modulaire puisqu'il sera utilisable à la fois en orbite pour la pratique d'expériences scientifiques et comme véhicule lunaire. Ce véhicule, réutilisable et ravitaillable en orbite, devrait représenter un coût d'exploitation bien moindre que ceux de l'ISS et des véhicules conçus par les start-up américaines, grâce à l'utilisation d'une plateforme technologique unique. « Nous voulons être le meilleur des taxis spatiaux », assure Hélène Huby. Sur Terre, les équipements développés par The Exploration Company pourront trouver application dans le domaine de la surveillance militaire notamment.

AGNÈS BERGON

Matériel agricole. Le futur, c'est maintenant... pourrait être la devise de cette PME familiale dont le siège social est installé à Montauban. Spécialisée dans la fabrication de lignes de calibrage pour les stations fruitières, l'entreprise, qui réalise plus de 70 % de son CA à l'international, fêtera ses 60 ans en 2022. On peut réellement parler de success story.

Maf Roda, à la pointe de la technologie

Vous ne regarderez plus jamais votre pomme de la même façon ! Calibrée, nettoyée, examinée sous toutes les coutures, de la peau aux pépins, la pomme qui passe sur les lignes construites par Maf Roda n'a pas le droit à l'erreur. Elle doit se montrer sous son plus beau jour avant de rejoindre sa cagette.

L'histoire de l'entreprise commence en 1962. Lucien Blanc, de retour d'Algérie crée la société Maf : matériel pour l'arboriculture fruitière. Dix ans plus tard, son fils Philippe le rejoint à la sortie de l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes (Enit) et prend les rênes de la société. Il s'entoure de quatre ingénieurs et développe le concept de calibreuses mécaniques. « Il a contribué à la notoriété de ce type de machines », explique Fabrice Blanc, le petit-fils du fondateur, directeur commercial export.

Aujourd'hui, le groupe emploie 1 200 personnes, dont 250 à Montauban au siège social. 16 entités sont installées en Chine, aux USA, en Australie, au Chili, en Afrique du Sud au



Maf Roda propose une vingtaine de modèles différents de calibreuses, selon le type de fruit.

Portugal où l'entreprise fabrique toutes les cuves en inox destinées au groupe. Les cinq fils détiennent chacun 20 % du capital de l'entreprise. Philippe Blanc, âgé de 73 ans, est cependant toujours très actif dans l'entreprise. « Il joue un rôle très important dans la stratégie du groupe », ajoute Pascal Lalande, directeur commercial adjoint pour la France.

CRÉER DES LIGNES DE A À Z, JOUER SUR L'AUTOMATISATION

« Depuis la sortie du verger

jusqu'au départ en palettes, nous construisons des machines capables de dialoguer entre elles et de faire de la régulation », explique Fabrice Blanc.

« Nous avons fait le choix de créer des départements distincts pour chaque fonctionnalité de la machine : électricité, mécanique, robotique... pour rester compétitifs. L'automatisation est très importante, les clients sont en attente. Ça leur permet de gagner en rentabilité. »

L'entreprise va jusqu'au bout du concept pour tester ses



La famille Blanc au complet avec de gauche à droite : Stéphane, Thomas, Christophe, Yrill, Philippe et Fabrice Blanc.

machines : elle entretient les vergers créés par le grand-père et dispose d'une station fruitière capable de traiter 8 000 tonnes de fruits à l'année. Un argument de poids pour l'entreprise !

ALLER PLUS LOIN DANS LA RSE EN ÉCONOMISANT L'EAU

En 10 ans, le chiffre d'affaires de l'entreprise a doublé pour avoisiner les 200 M€. Maf Roda propose à la vente plus de 20 modèles de calibreuse par type de fruit. « Nous ne sommes pas spécialisés, c'est

notre force. De la myrtille à l'oignon, on peut tout calibrer », ajoute Pascal Lalande.

Prochaine étape : attaquer le marché de la pomme de terre. C'est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. « On veut un produit propre en interne et en externe, on travaille sur de nouveaux convoyeurs », ajoute le directeur commercial adjoint. L'entreprise tarn-et-garonnaise développe un système de filtration innovant qui permet à la fois d'économiser l'eau et d'éviter les contaminations croisées entre les fruits abîmés.

Les équipes R & D en France et en Espagne sont en développement permanent sur le secteur de la vision. Des caméras multi-spectrales aux technologies infrarouges permettent d'entrer dans le fruit et de détecter d'éventuelles tâches.

Offrir de telles avancées a permis à Maf Roda de devancer les concurrents. En Nouvelle-Zélande, de grosses coopératives spécialisées dans le kiwi lui ont permis de signer de jolis contrats.

Autre axe de développement, le marché du fruit à l'unité, dont la pandémie n'a fait que renforcer la demande. Les robots permettent d'emballer automatiquement les fruits sans les toucher. C'est le retour de la barquette en carton.

« Nous travaillons dans l'agriculture de demain. Beaucoup de nos clients sont surpris de trouver chez nous un tel degré de technicité », sourit Fabrice Blanc. Il rêve de voir évoluer dans ses vergers le robot cueilleur, des tests sont en cours. Il pourrait être une solution à la pénurie de main-d'œuvre dans les exploitations.

DORISSE PRADAL

Emploi. En Tarn-et-Garonne, le logisticien, qui projette de recruter une trentaine de personnes supplémentaires, a reçu la visite de la préfète, Chantal Mauchet, le 29 septembre.

À Montbartier, Denjean Logistique expérimente le dispositif « 1jeune1solution »

Les recrutements des entreprises de Tarn-et-Garonne ont connu un fort ralentissement durant la crise sanitaire, pénalisant notamment l'accès à l'emploi des plus jeunes. Dans le cadre du plan de relance, plusieurs mesures ont été mises en place en faveur de ces derniers en vue, dès la reprise des activités, de proposer des solutions de recrutement adaptées à leurs besoins : accompagnement intensif, recrutement en nombre et mesures pour l'emploi.

Parmi les nombreux dispositifs recensés sur la plateforme gouvernementale « 1jeune1solution », le contrat initiative emploi (CIE) et la préparation opérationnelle à l'emploi (POE) ont pour vocation d'inciter les employeurs à recruter des jeunes.

Le contrat Initiative Emploi vise en effet à faciliter l'insertion de jeunes éloignés de l'emploi (jeunes de moins de 26 ans ou jeunes de moins de

30 ans reconnus travailleurs handicapés) dans le secteur marchand (concurrentiel). Prescrit par les acteurs du service public (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi), il permet à l'entreprise de bénéficier d'une aide à l'insertion professionnelle à hauteur de 47% du Smic horaire brut, en contrepartie de laquelle le jeune bénéficie d'un contrat de travail et d'un accompagnement professionnel. Ce dispositif est particulièrement plébiscité par les chefs d'entreprises pour accompagner les jeunes vers l'emploi.

ENTREPRISE INCLUSIVE

La préparation opérationnelle à l'emploi (POE) est, quant à elle, une formation permettant d'acquérir ou de développer les compétences professionnelles nécessaires à la satisfaction d'un besoin de recrutement préalable-ment identifié. Co-construite par Pôle Emploi et l'entreprise

ou la branche, elle comporte une période d'immersion en entreprise et ouvre droit au statut de stagiaire de la formation professionnelle, à une rémunération et à une aide complémentaire (mobilité, restauration, hébergement). À son issue, si le niveau requis pour occuper le poste à pourvoir est atteint, un contrat long est alors signé.

Fort de ces mesures, un processus a été mis en place avec Pôle Emploi pour accompagner l'entreprise Denjean Logistique dans ses recrutements sur son site de Montbartier : des séances d'informations collectives ont été organisées, ainsi qu'une formation préalable au recrutement POE et CIE pour faciliter l'embauche des jeunes.

Entreprise inclusive, Denjean Logistique œuvre depuis plusieurs années à rendre ses emplois accessibles aux publics les plus éloignés de l'emploi. Avant la crise, elle a

ainsi favorisé le recrutement de réfugiés en partenariat avec Accéder'emploi et Pôle Emploi (formation préalable au recrutement via POE individuelle) dont l'un d'entre eux est toujours en poste. Elle a aussi porté un projet de formation d'un groupe de candidats éloignés de l'emploi (bénéficiaires d'obligation emploi, demandeurs d'emploi de longue durée, réfugiés) au titre professionnel de préparateur de commandes et à la culture d'entreprise, en partenariat avec CAP Emploi, la Mission locale, Accéder'emploi. Le logisticien a également mis en place un minibus début septembre qui dessert les villes de Caussade, Réalville, Albi, Montauban Nord et Sud jusqu'à son site de Montbartier, une mesure qui vise à faciliter la mobilité des salariés le temps pour eux d'obtenir leur permis de conduire et/ou s'acheter un véhicule.

Chantal Mauchet, préfète de Tarn-et-Garonne, a récemment effectué une visite dans les locaux de l'entreprise de Montbartier, l'occasion pour elle de rencontrer deux jeunes salariés recrutés grâce au dispositif « 1jeune1solution » du plan de relance. Positionnés par Pôle Emploi sur le recrutement de préparateurs de commandes, ils ont intégré une POE individuelle avant de se voir proposer un CDI en avril 2021 accompagné d'une mesure à l'embauche CIE.

Positionnée sur un marché particulièrement porteur, l'entreprise, qui a fait du CDI la norme pour ses recrutements, n'a réalisé pour l'heure qu'une partie des embauches qu'elle a prévues en 2021 (70%). Elle recherche encore une trentaine de candidats à des postes de préparateur de commande d'ici la fin de l'année.

Agenda

RÉSILIENCE ET ESPRIT DE DÉFENSE, UN COLLOQUE DE L'IHEDN

L'IHEDN Occitanie Pyrénées et l'IHEDN Bretagne Occidentale organisent à Toulouse un colloque sur le thème :

« Résilience et esprit de défense, la Covid-19 comme révélateur de transformations ».

Il aura lieu le 14 octobre à 13h30 dans l'amphithéâtre de l'IUCT-Oncopole de Toulouse,

1 Avenue Irène Joliot-Curie. Cet événement sera placé sous la présidence d'honneur de Philippe Logak, rapporteur général du Haut-

Commissariat au Plan. Les deux tables rondes seront animées par les experts de Cylad Consulting ; ils

présenteront la synthèse des travaux et des recommandations de l'IHEDN, de l'École navale et de sa

chaire résilience et leadership sur les quatre thématiques : résilience dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'économie et de la

gouvernance. Pascale Gruny, vice-présidente du Sénat et Thomas Gassilloud, député,

rapporteur à l'Assemblée nationale pour la mission d'information sur la résilience nationale, apporteront leur témoignage. www.aahednmidipyrenees.org

Services. La start-up MonOrdo, qui a choisi Toulouse pour sa première implantation, réinvente les codes de la pharmacie grâce à l'utilisation de solutions technologiques et robotiques innovantes qui s'adaptent aux besoins des usagers.

La pharmacie 4.0

Reprenez dans une nouvelle dimension médicale. Un modèle d'officine innovant, axé sur le service et sans mètres linéaires de produits, vient d'ouvrir ses portes au cœur de la Ville rose, rue Gambetta, à l'instar des pays voisins tels que la Belgique, la Suisse, l'Allemagne ou encore la Grande Bretagne. La start-up MonOrdo, grâce à l'utilisation de nouvelles technologies et de la robotique, réinvente ainsi les codes de la pharmacie traditionnelle. L'initiative, labellisée désormais par le ministère de la Santé, qui a vu le jour en 2019, portée par Sébastien Bonnet, docteur en pharmacie, et Léo Pechin, ingénieur en informatique, a pour objectif de généraliser les ordonnances digitales et faciliter la gestion des traitements médicamenteux.

Les cofondateurs de la pépite toulousaine sont en effet partis d'un constat simple. « Au quotidien, les ruptures d'approvisionnement en médicaments, les erreurs dans le traitement, les oublis d'ordonnance et de renouvellement, la perte de documents se multiplient. On estime ainsi que 60 % des

patients chroniques ne respectent pas leur traitement. Ce comportement entraîne 100 000 hospitalisations et une perte sèche de 1 Md€ chaque année pour la Sécurité sociale. Elle engendre également 8 000 décès par an », déplore Sébastien Bonnet.

Au bout d'un an et demi de travaux, les deux entrepreneurs ont développé une approche servicielle qui a pour ambition d'offrir un parcours de soin simple, optimisé et sécurisé notamment pour les patients chroniques. Bien plus qu'une application, MonOrdo, c'est avant tout des médicaments prêts à l'emploi en sachets-doses pour le mois, une livraison gratuite à domicile du traitement – ici, en première couronne toulousaine – ou le retrait en click & collect en pharmacie, et un accompagnement digital des patients.

SCALABILITÉ, AGILITÉ ET COÛT MAÎTRISÉ

« Notre volonté est d'adapter la pharmacie aux usages des patients et de mieux les accompagner dans leur parcours de soin, à travers des outils numériques et ainsi de renforcer le lien entre le pharmacien et le



Les cofondateurs de MonOrdo, Léo Pechin et Sébastien Bonnet.

patient. Nous utilisons la technologie pour optimiser les tâches qui n'ont pas de plus-value pour le professionnel afin de recentrer sur son expertise de prise en charge autour du médicament », explique le duo. Et que les plus dubitatifs se rassurent : « Ce n'est pas parce que nous automatisons les tâches qu'il y aura moins de pharmaciens. Au contraire, il y a plus de pharmaciens dédiés au conseil. Du reste, nous poursuivons la vente de médicaments au comptoir et assurons un service de garde au même titre que nos confrères », précise le cofondateur.

MonOrdo s'appuie de fait sur

l'expertise des pharmaciens et une solution automatisée de préparation de dose à administrer (PDA) alliant un système d'information de pointe et de la robotique en officine. « Le système d'information a été développé en interne pour répondre précisément aux besoins de ce nouveau modèle d'exploitation et assurer une scalabilité, une agilité et un coût maîtrisé, ce qui n'est pas le cas des logiciels existants. De plus, la PDA a fait ses preuves pour des problèmes d'observance en hôpitaux et dans les Ehpad, ce que ne permettait pas jusqu'à maintenant le modèle d'exploitation des pharmacies. Le taux d'obser-

vance passerait ainsi de 45 à 90 % et cette manière de procéder évite également le gaspillage. Nous sommes convaincus que ce système d'officine est le système de demain », assure Sébastien Bonnet.

Quid du fonctionnement de l'application pour le patient ? Plus besoin de se déplacer à la pharmacie avec l'ordonnance. Le patient charge sa prescription médicale depuis l'application MonOrdo. Les algorithmes numérisent et structurent ensuite les données pour les transmettre à la pharmacie MonOrdo. Sur place, un pharmacien vérifie la prescription, un robot prépare et conditionne tous les médicaments sous forme de sachets-doses étiquetés et triés pour chaque prise. « Nous ciblons notamment des patients qui suivent des traitements réguliers ainsi que des personnes âgées qui se font aider par des professionnels ou des proches qui font appel à nos services. »

En parallèle, MonOrdo garde une longueur d'avance sur la problématique de l'ordonnance numérique. « Le modèle économique de l'ordonnance numérique était principalement basé sur les abon-

nements payants des professionnels de santé, un modèle qui n'était pas viable, explique Sébastien Bonnet. En se penchant sur le marché des pharmacies traditionnelles, constituées de très nombreux rayonnages, nous nous sommes aperçus qu'elles étaient en perte de vitesse. Nous visons ainsi le rachat de plusieurs pharmacies pour constituer notre réseau afin de les accompagner dans ce nouveau modèle et de maintenir les emplois. »

La start-up, qui compte pour l'heure huit collaborateurs, projette de recruter 150 personnes d'ici deux ans à son siège à Toulouse. Elle prévoit de couvrir les vingt plus grandes villes de France avec une seule officine par ville d'implantation. MonOrdo voit même plus loin : devenir leader dans le service numérique et la prise en charge de patients réguliers en France à l'horizon de cinq ans, avec un CA prévisionnel consolidé de 95 M€. Si les feux restent au vert, l'objectif à long terme est aussi de se rapprocher petit à petit des zones rurales, là où les services de soins manquent cruellement.

JENNIFER LEGERON

Commerce. Le groupe d'enseignes accélère son développement.

Gefiroga tient le cap face à la crise

Si le nom Gefiroga, un groupe dirigé par Olivier Garrigou et Richard Hernandez, ne parle pas au grand public, les enseignes qu'il abrite ont pourtant pignon sur rue : Midica et son restaurant Gigilan, neuf Intersport, et deux Blakstore. De quoi faire pâlir les concurrents avec ses 60 M€ de chiffre d'affaires générés en 2019. Et une croissance qui n'a pas pâti de la crise sanitaire, bien au contraire.

Fort de 370 collaborateurs, le groupe, qui existe depuis 1946, poursuit son envolée. Pendant la pandémie, il a même renforcé ses équipes de 14 personnes supplémentaires du fait de l'ouverture d'un magasin à Mazamet. Et malgré les fermetures successives imposées qui ont engendré une baisse inévitable de CA, l'acteur économique régional a néanmoins retrouvé une activité proche de la normale depuis août 2021 et prévoit ainsi une progression de son chiffre d'affaires pour atteindre près de 68 M€.

De fait, le groupe qui n'a pas attendu la crise sanitaire et économique pour amorcer



Midica, magasin emblématique du groupe, a fait peau neuve en 2019.

son virage digital, a ainsi accéléré le processus avec une volonté de renforcer la proximité et l'ancrage territorial. Ainsi, les sites en ligne prennent une part conséquente dans l'activité du groupe qui tend à répondre aux besoins des usages des consommateurs. Pour rappel, le site marchand de Midica propose 3 500 références sur les 18 000 présentes en magasin. Quant aux magasins Intersport, ils voient leurs ventes en ligne augmenter fortement.

Au-delà de la digitalisation,

le groupe a également décidé de poursuivre son développement. Après avoir rénové le magasin de Labège pour en faire l'un des Intersport les plus importants de l'Hexagone, ouvert un magasin à Blagnac puis un autre à Bessières, Gefiroga a ouvert les portes de son 9^e Intersport en 2020. Ce magasin d'une surface de 1 800 m² a ainsi permis de créer 14 emplois.

Le groupe prévoit également de doubler la surface de vente de son magasin Intersport de Cahors pour atteindre les

2 400 m² dès 2023. Il ambitionne également d'étoffer son maillage régional avec l'ouverture d'un 10^e Intersport dans l'agglomération toulousaine, en plus de ses quatre magasins actuels situés à Labège, Purpan, Rouffiac et Blagnac. Enfin, deux nouvelles enseignes Blackstore, actuellement implantées à Albi et Montauban, devraient également voir le jour d'ici l'été 2022.

En parallèle, le groupe a à cœur d'œuvrer aux côtés de jeunes entreprises dans une démarche environnementale. Il est ainsi rentré en 2018 au capital de BlueBees, première plateforme de financement participatif dédiée à l'agroécologie et à l'alimentation responsable qui a permis à ce jour de préserver plus de 6 200 ha de terres agricoles et a levé plus de 9,5 M€ pour des projets ruraux écologiques. Le magasin Midica, emblème historique du groupe, a lancé en fin d'année 2020 le label « Déco-Responsable » qui promeut les éco-produits et le made in France.

J. L.

Actualités

PREMIÈRE ÉDITION DE « LA JOBWEEK : 1 SEMAINE 1 EMPLOI » À BLAGNAC

L'État, Pôle emploi, la Mission locale de la Haute-Garonne, la Ville de Blagnac, la FBTP 31, l'USH et Promologis se mobilisent pour faciliter l'accès et le retour à l'emploi en organisant la Jobweek 1 semaine 1 emploi qui aura lieu du 18 au 22 octobre à la patinoire de Blagnac et s'adresse à toutes personnes en recherche d'emploi, de formation ou d'alternance. L'événement leur permettra de découvrir les nombreuses opportunités dans les métiers de la construction et de l'entretien des bâtiments.

CONCOURS LES INN'OVATIONS 2022 : LANCEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURE DE LA 41^E ÉDITION

Le concours régional Les Inn'Ovations récompense chaque année les projets les plus innovants d'Occitanie dans tous les secteurs. Organisé par l'agence Ad'Occ, il est financé par la Région Occitanie et des partenaires : Altitude Infrastructure THD, BNP Paribas et EDF. L'objectif de ce concours est de faire découvrir les plus belles pépites d'Occitanie en encourageant l'innovation, en valorisant les porteurs de projets et en mettant en avant les produits, procédés ou services innovants. Les entreprises peuvent candidater en ligne jusqu'au 4 novembre. Les critères de sélection sont les suivants : caractère de l'innovation, percée technologique et étendue du champ d'application couvert par l'innovation ; description de la stratégie d'accès au marché ; retombées économiques régionales, nationales ou internationales actuelles ou envisagées ; coopération induite entre les milieux académiques et économiques ; pertinence de la candidature par rapport à sa catégorie. www.occitanie-innov.com/concours

en bref

Actualités

SATYS ANNONCE LA RÉORGANISATION DU GROUPE ET UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

L'industriel français basé à Blagnac, aux portes de Toulouse, engage une nouvelle phase de développement. En effet, Satys se réorganise en deux entités distinctes : Satys Aerospace, spécialisé dans les activités de peinture et repeinture d'avions, étanchéité et traitement de surface pour l'aéronautique et Satys Interiors, expert dans l'intériorisme ferroviaire et aéronautique qui emploie 400 collaborateurs. De fait, Satys procède à une augmentation de capital de 40 M€ sur Satys Aerospace, portée par Ace Capital Partners (filiale de Tikehau Capital), Crédit Mutuel Equity, Bpifrance, l'Irdi Capital Investissement, Satys Industries détenue par Christophe Cadot et un pool d'investisseurs régionaux et nationaux du groupe Crédit Agricole conduit par Crédit Agricole Régions Investissement (Carvest). Après une période qui a secoué l'aéronautique, fer de lance de la région Occitanie, le groupe envisage désormais une reprise progressive de ses activités.

« L'augmentation de capital va nous permettre de consolider notre situation financière, réaliser nos projets de croissance organique et externe en France et en Europe et nos investissements industriels très ambitieux, principalement en France », explique Pierre-Yves Fargeas, directeur financier de Satys Aerospace. Cette nouvelle page est ainsi synonyme de recrutement. Le groupe entend renforcer son équipe avec 200 collaborateurs supplémentaires en 2022. « Nous avons foi en l'avenir de l'aéronautique civile, militaire et hélicoptères et en leur capacité de rebond et de croissance », explique pour sa part, Grégory Mayeur, directeur général de Satys Aerospace qui table, à l'horizon 2025, sur un chiffre d'affaires de 250 M€ contre 110 en 2021.

ARTERRIS STRUCTURE SA DÉMARCHÉ RSE

Le groupe coopératif agricole régional Arterris, qui fédère plus de 25 000 agriculteurs, muscle sa démarche RSE, orchestrée par Anne-Laure Millet, nommée responsable RSE en avril. Cette démarche repose notamment sur cinq piliers et 22 enjeux à atteindre à l'horizon de trois ans. L'un des jalons du plan concerne le pilier économique. Pour ce faire, Arterris s'engage à sécuriser les exploitations de ses adhérents et à les accompagner pour appréhender au mieux les aléas climatiques. La coopérative a ainsi négocié une assurance multirisques climatiques (couverture mieux adaptée aux besoins, plus large et avec une tarification plus attractive) dont presque 400 exploitations ont bénéficié sur cet exercice. Le deuxième pilier de la démarche est dédié à l'environnement, à savoir aux solutions favorisant une agriculture et un système agroalimentaire durables et innovants. De fait, Arterris entend juguler le fléau du gaspillage et ainsi minimiser les déchets. Arterris a de fait adhéré au programme « Too good to go », mouvement qui vise à collecter les invendus et à les redistribuer sous forme de paniers. Si à l'heure actuelle, cinq de ses magasins en font partie, trois autres devraient s'ajouter à la liste d'ici deux ans. Plus de 2100 paniers ont ainsi pu être redistribués. Sur le plan sociétal, Arterris a à cœur d'accompagner les nouvelles générations d'agriculteurs à travers des formations « Atout Jeunes ». Forte de 2200 salariés, la coopérative réalise un CA consolidé de plus d'1 Md€.

TOULOUSE INP – ENSIACET OBTIENT LA MÉDAILLE INRS

C'est la première fois que l'INRS attribue une médaille à une école d'ingénieurs. L'École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques (Ensiacet) a en effet obtenu, le 7 octobre, la médaille de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour son engagement exemplaire en matière de santé et sécurité au travail. L'établissement a notamment formé plus de 4 000 jeunes ingénieurs dont 250 ont décidé de faire de la maîtrise des risques leur métier.

en bref

Innovation. Grâce à ce nouveau tour de table, le haut-garonnais Agronutris passe à la vitesse supérieure et s'apprête à inonder le marché de farine de mouche.

Agronutris lève 100 M€

Un nouveau chapitre s'écrit pour le groupe Agronutris, basé à Saint-Orens, spécialisé dans l'élevage et la transformation d'insectes pour l'alimentation, qui vient de lever 100 M€ – dont la moitié en fonds propres, en vue d'industrialiser son procédé de fabrication de protéines à base d'insectes. À ce titre, le spécialiste prévoit d'ouvrir d'ici fin 2022 une première unité industrielle à Rethel, dans les Ardennes, laquelle sera notamment proche de gisements d'intrants, sous-produits et coproduits de l'agro-industrie, qui servent à nourrir les insectes élevés dans l'usine. Ce joli coup de pouce permettra également de financer dans un second temps, un autre site de plus grande envergure.

Dans le détail, ce tour de table a notamment été financé en fonds propres, souscrits par le fonds SPI « Société de Projets Industriels » géré par Bpifrance, chef de file dans cette opération, Mirova, le groupe Nutergia, le Crédit Agricole Nord-Est et le business angel Bertrand Jelensperger. 10% des fonds proviennent également du plan France Relance et de la région Grand-



Est et les 40 % restants sont de l'endettement auprès des Caisses d'Épargne Grand-Est, Haut de France et Midi-Pyrénées, du CIC et du Crédit Coopératif; et auprès d'un grand groupe industriel énergétique. « Cette levée de fonds nous donne les moyens d'entamer une nouvelle étape de notre développement, mais c'est aussi une reconnaissance du chemin parcouru par l'entreprise ces 10 dernières années. Elle ponctue une année très faste pour Agronutris où nous avons notamment été la première entreprise autorisée en Europe à commercialiser des insectes en alimentation humaine », précise Cédric Auriol, cofondateur et directeur général d'Agronutris. Le groupe

a donc toutes les cartes en main. De fait, Agronutris créé en 2011 et qui compte une trentaine de salariés, continue d'asseoir sa notoriété sur le marché tricolore pour l'élevage du grillon, du ver de farine et la mouche soldat noire. Ainsi, les premières productions du site industriel porteront sur l'élevage et la transformation de la mouche soldat noire, à destination des marchés de l'aquaculture et du petfood. Une demande qui augmente auprès de ces secteurs, qui cherchent une alimentation plus protéinée pour leurs animaux. Un marché de niche donc qui tend à évoluer. Et preuve que l'industrialisation de la fabrication de farine de mouche attire désor-

mais les investisseurs : ils ont également octroyé plusieurs centaines de millions à son concurrent Insect qui transforme les insectes en ingrédients premium à haute valeur ajoutée et souhaite également conquérir le marché de l'alimentation humaine.

Les travaux de la première usine d'élevage et de transformation de 16 000 m² ont ainsi démarré en cette rentrée dans les Ardennes, laquelle sera pourvoyeuse d'une soixantaine d'emplois, avant la réalisation d'un deuxième site industriel d'une capacité cette fois de 210 000 tonnes d'intrants par an, qui emploiera 120 personnes toujours dans le Grand Est. Au total, les deux projets industriels auront une capacité de conversion de 280 000 tonnes par an de bio-résidus de l'agro-industrie. L'entreprise affiche de belles ambitions puisqu'elle entend ouvrir neuf usines d'ici à l'horizon 2029 notamment en Europe, en Amérique du Nord et en Asie pour atteindre une capacité de conversion de 1,5 million de tonnes de bio-résidus par an.

J. L.

Quincaillerie. La société transforme son agence de Toulouse en entrepôt régional.

Sider muscle sa présence à Toulouse

L'entreprise Sider, qui appartient au groupe Qérys, n° 1 du stock multi-technique réservé aux professionnels et aux collectivités (plomberie, électricité, serrurerie, quincaillerie, outillage, équipement), vient d'achever la transformation de son agence toulousaine en entrepôt régional, désormais situé au 31 avenue de Larrieu. La première d'une longue série puisque Qérys a lancé un vaste plan d'investissement afin de transformer ses agences en entrepôts régionaux. En effet, en 2020, Qérys a doublé sa part d'investissement en matière de logistique et supply chain. Une enveloppe qui représente 13 M€ et qui sera reconduite cette année.

STRATÉGIE DE DISTRIBUTION OMNICANALE

Développer une stratégie de distribution omnicanale figure parmi les stratégies principales de développement de l'entreprise familiale bicentenaire, désormais dirigée par Jérôme Teisseire – anciennement groupe Bricodeal qui s'est structuré autour de Sider et Bricodeal Solutions, les deux entités historiques – qui prend un nouveau virage en 2019 avec la



création du groupe Qérys. En 2019, la société commerciale Sider prend ses quartiers à Marquette-lez-Lille (59) au sein d'un entrepôt de 3 300 m² qui dispose d'un stock de produits de 18 000 références, avant l'agence de Sider à Nantes en 2020. Ces transformations marquent ainsi le choix d'une relocalisation de ses agences régionales pour qu'elles deviennent des entrepôts régionaux.

C'est désormais au tour de l'entrepôt toulousain de Sider qui propose à ses clients un

stock de produits de 10 500 références sur une surface de 3 000 m². Par la même occasion, de nouveaux points de contact ont été créés : un service client comptoir « Proshop », des retraits consignes et un service de click & collect. S'ajoutera à la liste Dijon lors du premier trimestre 2022.

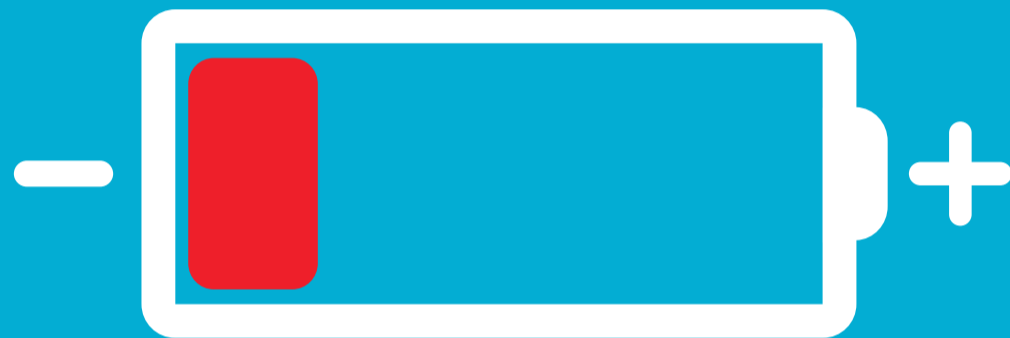
En marge, le groupe voit également plus loin avec l'extension et la modernisation récemment inaugurée de sa plateforme à Buzançais (36), créée en 2010. Il muscle ainsi l'outil

logistique. Pour ce faire, 6 M€ ont été investis en vue de robotiser le site dont l'objectif est d'augmenter la vitesse de traitement des commandes et les volumes. Le groupe a ainsi noué un partenariat avec la startup nordiste Exotec qui développe des solutions de robotisation logistique pour la préparation de commandes. Ainsi, cette plateforme assure, avec celle de Bordeaux, la distribution des produits vendus par les sept sociétés commerciales qu'abrite le groupe Qérys à destination des professionnels et des particuliers, à savoir plomberie, quincaillerie, serrurerie et électricité. Autant de spécialités dont le point commun se trouve dans la rénovation, un marché qui connaît par ailleurs une belle envolée. De fait, le groupe Qérys, qui a généré 233 M€ en 2020, n'a donc pas hésité à doubler le montant des ses investissements pendant cette année pourtant si particulière. Le groupe, qui dispose de plus de 75 000 m² de plateforme logistique et totalise 35 000 articles en stock, portés par pas moins de 20 marques propres, emploie près de 850 collaborateurs.

J. L.



**RÉSERVES
FAIBLES**



**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT !**

REJOIGNEZ-NOUS, DEVENEZ DONNEUR.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

TROUVEZ LA COLLECTE
LA PLUS PROCHE
DE CHEZ VOUS



dondesang.sante.fr

0 800 972 100

Service & appel
gratuits

NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.gazette-du-midi.fr



Opinions

PAR QUENTIN ROMET, co-fondateur d'Homunity.com

ISR/ESG : Comment mobiliser votre épargne de manière citoyenne dans l'immobilier ?

En France, il est plutôt simple de financer des projets à impact positif, notamment par le biais des plateformes de financement participatif. Certaines sont spécialisées dans la transition énergétique, les énergies renouvelables ou encore l'écorénovation des bâtiments. Selon le 5^e baromètre annuel du financement participatif des énergies renouvelables, la collecte a bondi de 827 % entre 2016 et 2020, pour s'établir à 102,4 M€. Par conséquent, de nombreux acteurs ont compris, à l'instar de la mairie de Paris, qu'il fallait profiter de cet intérêt croissant des Français pour capter une partie de leur épargne dormante. Ce type d'investissement permettra de financer des projets inspirants et d'avoir un impact direct et concret dans la lutte contre la pénurie de logements en France. Avec le crowdfunding, les investisseurs doivent avoir du temps pour choisir les projets qu'ils souhaitent financer. Et comme le temps vient souvent à manquer, il est indispensable pour l'épargnant de pouvoir compter sur sa banque pour investir dans des produits d'épargne bancaire à l'image du livret de développement durable et solidaire (LDDS). Ce dernier n'a cessé

de gagner en popularité au fil des ans puisqu'à ce jour, 24 millions de Français en détiennent un. Ce produit sert à financer des PME, la rénovation thermique de logements sociaux et, depuis quelques mois, les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS). Les détenteurs d'un LDDS peuvent aussi faire un don, directement depuis leur livret, à une association partenaire de leur banque.

Des banques comme le Crédit coopératif propose un livret dont les intérêts annuels sont reversés à une association choisie par l'épargnant, qui pourra en retour bénéficier d'une réduction d'impôt. La Banque populaire distribue, quant à elle, le livret CodeVair. Peu rémunérateur, celui-ci sert à financer des projets environnementaux dans la région des épargnants. D'autres ont pris le pari de la transparence comme la Nef (Nouvelle Économie Fraternelle) qui publie chaque année la liste des entreprises auxquelles elle a prêté de l'argent pour ses deux livrets labellisés Finansol.

D'ailleurs, cette transparence est obligatoire pour les sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC) qui sont maintenant une trentaine à être implantées en France. Ces dernières déploient

d'importants efforts pour contrer le greenwashing puisqu'elles doivent publier dans leur rapport annuel les informations relatives aux conséquences sociales et environnementales de leurs activités. Elles présentent également une vision exhaustive de leurs engagements sociétaux en matière de développement durable, en y intégrant de nombreux critères et indicateurs.

Il est également possible d'investir dans des fonds immobiliers responsables. L'épargne collectée servira à investir dans des bâtiments respectant les normes environnementales et sociales. D'ailleurs, la réglementation encourage à réduire drastiquement les émissions de CO₂ au travers de certifications comme HQE (haute qualité environnementale) ou des normes comme bâtiments basse consommation (BBC). En 2019, les Français ont placé près de 278 Mds€ dans des fonds durables (+ 86 % par rapport à 2018) selon Novethic, le centre de recherche et d'information sur l'investissement socialement responsable (ISR). Cette année-là, un peu plus de 200 fonds durables ont vu le jour. Parmi eux, 117 nouveaux fonds ont reçu le label ISR. En mars 2021, six SCPI et deux OPCI se sont également

vus décerner ce label. Toutefois, les critères d'obtention du label pour les fonds immobiliers sont plus exigeants que ceux valables pour leurs équivalents en actions. En effet, même si l'immeuble est considéré comme vertueux, il faut s'assurer par la suite que ses occupants appliquent les bonnes pratiques d'usage dans la durée. Il s'agit d'un élément important, car les actifs les plus performants en termes ESG seront recherchés et valorisés, et il serait regrettable de passer à côté de l'engouement des épargnants, puisqu'en moins d'un an, le label ISR représente déjà 6 % du marché des fonds immobiliers.

Ces labels permettent aux épargnants d'identifier les produits et fonds responsables et de s'orienter plus facilement puisqu'ils leur garantissent que leur épargne aura du sens. Les Français ont donc la possibilité d'investir dans ce qui leur tient à cœur tout en contribuant à l'effort social et écologique collectif. La diversification progressive des offres est proportionnelle à la demande croissante des épargnants. Toutefois, il s'avère essentiel d'être accompagné pour identifier et écarter les produits sans réel impact afin de contribuer réellement à rendre le monde plus vertueux.



Trou noir

Le réseau social Facebook et ses dérivés, dont des centaines de millions d'internautes, aux quatre coins du monde, ne peuvent plus se détourner, même le temps d'une soirée, sont dans l'œil du cyclone. D'abord, en raison de cette panne historique, début octobre, qui a fait perdre, en quelques heures, au fondateur du réseau social près de 7 Md\$ du fait de la chute du cours de bourse, en baisse de 4,9 % à Wall Street le soir du trou noir. Mais cette panne, qui a affolé la toile, les équipes et les investisseurs, n'est peut-être rien comparé au scandale suscité par les révélations d'une ancienne employée, Frances Haugen, qui accuse l'entreprise de faire du profit sur la désinformation et le mal-être de ses utilisateurs : une influence négative sur les jeunes, des fake news sciemment relayés, certaines personnalités échappant à toute modération, etc. Des accusations dont se défend le géant. Rien de nouveau cependant sur ces dérives bien connues, car soyons clairs, une utilisation vigilante et responsable des réseaux sociaux est toujours de mise. Beaucoup d'entre nous cependant continuent de fermer les yeux.

J. L.

édito

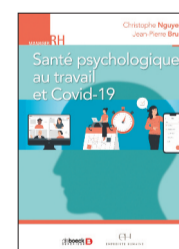
le regard de Faro

ADMINISTRATION : CONSEILLER PLUTÔT QUE SANCTIONNER.



Vient de paraître

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL ET COVID-19, CHRISTOPHE NGUYEN ET JEAN-PIERRE BRUN, CHEZ DEBOECK SUPÉRIEUR



La pandémie de Covid-19 a provoqué une crise psychologique qui s'apparente à un véritable stress test pour le monde du travail. Révélant de nombreuses failles en matière de prévention des risques psychosociaux, le télétravail massif a confronté organisations, managers et salariés à leurs propres limites et vulnérabilités. Les conséquences psychologiques de cette épidémie ne sont pourtant pas inéluctables. De nombreuses entreprises s'en sortent mieux que d'autres, tout comme un certain nombre de managers et d'individus qui, bien avant ces événements, avaient adopté des pratiques saines pour préserver l'état moral de chacun. Cet ouvrage s'appuie sur l'accompagnement des entreprises effectué par les auteurs et les différents baromètres réalisés au long de la crise. Il propose des analyses de situations ainsi qu'un ensemble d'actions à mener pour favoriser une meilleure qualité de vie au travail. Il entend démontrer que les politiques les plus efficaces en la matière reposent à la fois sur des actions individuelles, managériales et organisationnelles, cette combinaison étant la clé d'une résilience collective face aux bouleversements actuels et à venir.

Détention. Statuant en référé, le tribunal administratif de Toulouse a enjoint au garde des Sceaux, au ministre en charge de la Santé et au préfet de la Haute-Garonne la réalisation d'un certain nombre de mesures urgentes destinées à améliorer les conditions de détention au centre pénitentiaire de Seysses, « indignes » en raison d'une surpopulation « dramatiquement élevée », selon les termes du contrôleur général des lieux de privation de liberté dans ses recommandations du 28 juin 2021.

Prison de Seysses : le juge des référés ordonne onze mesures urgentes

Le juge des référés a été saisi, sur le fondement d'atteintes aux droits fondamentaux des détenus, d'une requête tendant à ce qu'il soit ordonné l'exécution de 31 mesures d'urgence afin de garantir des conditions de détention compatibles avec les articles 2 (droit à la vie), 3 (prohibition des peines ou des traitements inhumains ou dégradants) et 8 (droit au respect de la vie privée et familiale) de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Dans cette hypothèse, le juge des référés peut ordonner (article L. 521-2 du code de justice administrative), dans un délai de 48 heures, toute mesure susceptible d'être prise utilement et à bref délai nécessaire à la sauvegarde des droits en cause.

En l'espèce, la condition d'urgence a été regardée comme satisfaite compte tenu d'une surpopulation carcérale de 186 % pour les hommes et 145 % pour les femmes, qui impose à 173 détenus de dormir sur des matelas à même le sol (20 % des détenus dormant dans les mêmes conditions en France), de l'absence de toute intimité des aires sanitaires, de nombreux faits de violence (environ 150 entre détenus chaque année), et de difficultés endémiques d'accès aux soins.

Certaines mesures sollicitées, d'ordre structurel ou portant sur des choix de politique publique dont il n'appartient pas au juge d'apprécier l'op-

portunité, et en outre impossibles à mettre en œuvre dans un délai rapide, ont été rejetées, de même que des mesures relatives à des manquements dont la nature n'était pas telle qu'ils puissent porter une atteinte grave aux droits fondamentaux en cause.

Toutefois, le juge des référés a considéré qu'il y avait lieu d'enjoindre au ministre de la Justice d'améliorer et d'aménager les conditions des activités extérieures des détenus, souvent trois par cellule, et l'entretien de ces espaces, notamment pour la nurserie et le service médico-psychologique, encombrés par les détritus et/ou dépourvus de tout équipement. De même la réfection des sanitaires extérieurs et la dératissage de ces espaces s'imposaient. Il a également enjoint à l'administration de redéfinir les conditions de nettoyage des locaux et des abords et de recruter dix détenus en qualité d'auxiliaires affectés à cette mission.

Le juge des référés a également constaté que 172 cellules sont occupées par trois personnes, alors que seules 40 cellules ont une superficie supérieure à 10,7 m², soit un espace disponible par détenu de l'ordre de 3,5 m², alors que l'établissement est infesté de nombreux nuisibles, que toutes les portes battantes destinées à assurer l'intimité des détenus dans les espaces sanitaires sont cassées et que la diminution des activités proposées aux détenus ainsi que la réduction de la durée



Les conditions de détention au centre pénitentiaire de Seysses jugées « indignes ».

de la promenade à une heure aboutissent à un séjour en cellule de 22 heures par jour. Il a, par suite, enjoint à l'administration pénitentiaire d'une part, de prendre toute mesure utile pour renforcer la lutte contre les nuisibles, d'autre part de procéder à la séparation physique des sanitaires du reste de la cellule, et enfin de rechercher toute solution, notamment par transfert de détenus, permettant de diminuer la surpopulation carcérale, et, en fonction de la situation épidémique, de rétablir le rythme de deux promenades par jour pour les détenus à trois en cellule de moins de 11 m². Il a été également ordonné la réfection et la réorganisation immédiate des cellules destinées aux détenus handicapés.

En ce qui concerne l'accès aux soins, le contrôleur général des lieux de privation de liberté a constaté une carence généralisée en matière de

soins spécialisés et d'urgences. Si les possibilités d'extraction des détenus pour raisons médicales ont été récemment doublées, il a toutefois été enjoint aux ministres en charge de la Justice et de la Santé de définir conjointement un protocole de coordination afin que les prises en charge médicales d'urgence et spécialisées soient assurées dans un délai raisonnable soit par voie d'extraction dans un établissement hospitalier désigné par avance, soit par téléconsultation ou déplacement d'un professionnel de santé dans l'établissement.

S'agissant du climat de violence et d'insécurité, concernant tant les détenus que les personnels pénitentiaires, le juge des référés, qui a tenu compte du programme de lutte contre les violences mis en place par l'administration pénitentiaire et la direction de l'établissement, qui comprend notamment l'installation de

140 caméras supplémentaires, a enjoint l'enregistrement systématique, par le biais de l'application dédiée, de tout fait de violence mettant en cause un détenu ou un agent, afin de permettre la réalisation des enquêtes nécessaires.

De même, il a été enjoint à l'administration d'assurer systématiquement la recension et la traçabilité des requêtes, signalements et demandes des détenus, en leur remettant un récépissé, afin, notamment, de leur permettre de faire valoir leurs droits devant les tribunaux judiciaires ou administratifs, alors que la charge de la preuve de traitements dont ils pourraient se plaindre leur incombe.

Enfin, conformément aux dispositions des articles D. 234 et D235 du code de procédure pénale qui prévoient la réunion d'un conseil d'évaluation de l'établissement au moins une fois par an, sous l'autorité du préfet du département, et alors que ce conseil n'a pas été réuni depuis 2018, le juge des référés a enjoint au préfet de la Haute-Garonne de réunir ce conseil dans un délai d'un mois. Il n'y a pas lieu, en revanche, d'ordonner une inspection du centre pénitentiaire par les services du garde des Sceaux, peu susceptible d'intervenir à brève échéance, ou d'ordonner le développement des échanges entre l'administration pénitentiaire et les autorités judiciaires, qui fait l'objet d'un protocole régional sur le point d'être conclu.

regard



ÉVEILLÉS

Que faire face aux ravages de la culture « woke » (en français éveillé) ? Face à une relecture culpabilisante de l'histoire, face à l'entreprise de déconstruction de l'identité des peuples et des nations... Face à l'action agressive de minorités actives, à l'amplification des énergies centrifuges destructrices du lien... Face au bannissement de toute notion de normalité, de droit naturel et d'intérêt général... Ne perdons pas de vue la beauté et la force de nos valeurs. Défendons nos racines, notre identité, notre histoire. Avons-nous oublié l'universalité de ses lumières ? Face à cette machine à décérébrer, cultivons nos anticorps. Restons éveillés !

THIERRY CARRÈRE
AVOCAT À TOULOUSE,
ANCIEN BÂTONNIER

Ces pages vous sont réservées, la rédaction est à votre écoute pour toute question 05 34 41 34 00 Et pour l'envoi de vos chroniques, une adresse unique : chronique.gazm@forumeco.com

Actualité

TIG 360° ACCESSIBLE AUX AVOCATS

Depuis le 4 octobre, les avocats peuvent accéder à la plateforme TIG 360° en se connectant via e-dentitas, pour connaître tous les travaux d'intérêt général (TIG) disponibles en France. Inauguré par le garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti le 30 août, en présence du président du Conseil national des barreaux, Jérôme Gavaudan, TIG 360° répertorie l'ensemble des postes de TIG disponibles ainsi que leurs spécificités (emplacement géographique, horaires...) afin de faciliter le travail des structures d'accueil, des autorités judiciaires et désormais des 71 000 avocats de France. La plateforme TIG 360° recense aujourd'hui environ 21 000 postes de TIG et le ministère de la Justice ambitionne d'en offrir 30 000 d'ici 2022.

Formation. Les avocats ont rendez-vous du 25 au 29 octobre.

Université d'automne de l'Edasop, inscrivez-vous !

La prochaine université d'automne de l'école des Avocats Sud-Ouest Pyrénées aura lieu en présentiel, 35 c bd des Récollets ou en visioconférence via Zoom du lundi 25 au vendredi 29 octobre. En voici le programme :

• Lundi 25 octobre : droit du dommage corporel, actualité juridique, assurances, nomenclature, régimes d'indemnisation. Par Didier Krajcski, Pr à UT 1 Capitole. Coauteur du Code des assurances Lexis-

Nexis, du Dalloz Action Contrats et responsabilité, systèmes d'indemnisation et Anne-Marie Bellen-Rotger, avocate spécialiste en droit du dommage corporel, chargée d'enseignement à UT 1 Capitole.

• Mardi 26 octobre : divorce et régimes matrimoniaux, réforme de la procédure des divorces contentieux : les questions qui fâchent, l'actualité jurisprudentielle et le sort des avantages matrimoniaux. Par Jérôme Casey, avocat, doc-

teur en droit, maître de conférences, directeur de sessions de formation à l'ENM.

• Mercredi 27 octobre : procédure civile, première instance et appel : pièges et bonnes pratiques. Par Michel Defix, président de chambre cour d'appel de Toulouse et François-Xavier Berger, avocat au barreau de l'Aveyron, ancien bâtonnier, auteur de la Réforme de la procédure civile : guide à l'usage des praticiens, Dalloz 2020, @Avo-cayon.

• Jeudi 28 octobre : droit des sociétés, l'accompagnement juridique, social et fiscal du dirigeant de société (rémunération, responsabilité, transmission et patrimoine). Par Brigitte Reynes, maître de conférences à l'UT 1 Capitole et Laurent Grosclaude, enseignant-chercheur en droit privé à l'UT 1 Capitole spécialisé en droit des sociétés et droit aérien, codirecteur du DJCE Toulouse.

• Vendredi 29 octobre : droit social, actualité législative et réglementaire (télétravail et

entretiens professionnels) ; actualité jurisprudentielle du contentieux (Relations individuelles et collectives ; droit de la preuve ; prescription). Par Brigitte Reynes, maître de conférences à l'UT 1 Capitole et Matthieu Barthes, avocat spécialisé en droit du travail (Cabinet Barthélémy), docteur en droit, chargé d'enseignement MII droit du travail à UT 1 Capitole et DJCE.

Inscriptions sur le site de l'école des avocats, www.edasop.fr.

Stratégie. Les start-up sont de plus en plus nombreuses à se préoccuper de RSO – Responsabilité sociétale des organisations – dès leur création. Lors d'un atelier organisé au salon ProDurable, et animé par Yveline Pouillot, chargée de la RSO au sein de Walter France, trois fondateurs de start-up ont expliqué leur démarche et les actions qu'ils ont mises en place.

La RSO : les start-up s'y mettent aussi!

Les start-up sont des entreprises qui, le plus souvent, ont développé des méthodes de travail originales, disruptives, avec beaucoup de recherche et développement. Celles qui travaillent déjà dans l'univers du développement durable pourraient avoir tendance à penser que par leur objet même, elles sont déjà, en soi, « RSO ». Or une démarche de RSO englobe des actions qui vont bien au-delà de l'activité de l'entreprise.

UNE DÉMARCHE QUI PEUT S'INITIER DÈS LE DÉPART

Bernice Kobozo est fondatrice d'HairArboree, qui propose des shampoings solides saisonniers aux consommateurs ayant les cheveux texturés en s'adaptant à l'environnement climatique et au type de boucles.

L'idée même de sa société est de réduire l'impact environnemental de ses produits non seulement au niveau des formules développées, en sélectionnant des ingrédients d'origine naturelle, mais également en réduisant la

consommation d'eau, et en incluant les consommateurs dans le processus.

Pierre Le Blainvaux a créé plusieurs start-up, dont Neofarm, qui produit des fruits et légumes bio à proximité des villes, grâce à un modèle de microfermes agroécologiques et technologiques, lequel, en plus, améliore le sol d'année en année. L'objectif: obtenir des installations viables, chaque « néo-ferme » nourrissant 1 000 personnes par an. En termes de RSO, les fondateurs ont travaillé par exemple sur la pénibilité. Ces fermes ne sont pas entièrement robotisées, mais l'automatisation partielle permet de réduire la pénibilité. Par ailleurs, alors qu'un maraîcher « classique » ne gagne que 14 000 € par an, les salaires au sein de ces fermes sont plus élevés; les emplois sont durables (trois équivalents temps plein par ferme) et valorisés.

DES ACTIONS RSO LIÉES À LA DIVERSITÉ ET À L'ÉGALITÉ HOMMES FEMMES

Caroline Ponton est responsable Ressources humaines au



Yveline Pouillot, chargée de la RSO au sein de Walter France.

sein de Cryo Pur, une société spécialisée dans le secteur des énergies renouvelables qui transforme le biogaz issu de déchets organiques en carburant pour le transport routier et la mobilité urbaine, grâce à une technologie brevetée au niveau mondial. De nombreux élèves en chimie étrangers sont recrutés: ce sont de jeunes profils qui viennent de finir leur cursus en France, et qui choisissent Cryo Pur parce qu'ils y trouvent une vision différente et un projet porteur de sens. Ils accèdent à des responsabilités importantes très

rapidement, beaucoup plus vite que dans un grand groupe, et apprécient la multiplicité des missions. À ce jour, la société compte 30 % d'étrangers et les dirigeants veulent conserver et encourager cette diversité. L'égalité hommes femmes est également un axe RSO important, surtout dans un milieu industriel traditionnellement assez masculin. En 2021, ce sont six femmes qui ont été recrutées sur des postes techniques à responsabilité.

La société cherche également à mettre en place des actions qui vont apporter bien-être et équilibre à ses salariés, entre autres en permettant une flexibilité des horaires et le télétravail. Actuellement, Caroline Ponton met en place un séminaire d'intégration pour favoriser encore davantage les liens entre les équipes.

Pierre Le Blainvaux quant à lui met en place des actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux, favorise les forfaits de mobilité durable, et instaure un dialogue permanent sur les évolutions de

Neofarm: restent-elles cohérentes en termes d'impact environnemental, y compris pour les générations futures?

UN ÉQUILIBRE À TROUVER ENTRE RSO ET CONTRAINTES BUDGÉTAIRES

Dans le cas d'HairArboree, c'est le concept même de la société de proposer des produits avec le plus de naturalité possible. Mais les ingrédients d'origine naturelle coûtent plus cher. Ce choix stratégique peut être économiquement un poids pour la société qui vient de démarrer. Il est évident que la mise en place d'une démarche RSO n'est pas toujours un élément prioritaire quand on démarre une entreprise. Pierre Le Blainvaux aimerait mettre en place des améliorations sociales dans les start-up qu'il crée au sein de Technofounders, mais il précise: « Nous avons levé de l'argent qui n'est pas à nous. Développer nos produits et atteindre l'équilibre financier passent avant les avantages sociaux complémentaires ou une organisation plus sympathique du travail. »

Caroline Ponton va dans le même sens. Selon elle, les coûts sont un frein, ainsi que le manque de temps et le manque d'effectif.

DES AVANTAGES TOUJOURS PLUS COMPÉTITIFS À METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE RSO

Pour Yveline Pouillot, il est de plus en plus vital pour les start-up, comme pour toutes les entreprises, de mettre en place une démarche RSO. Elle note que « la RSO, c'est avant tout un état d'esprit, un comportement qui doit s'appliquer à l'ensemble de l'organisation et de ses process ». Certains grands donneurs d'ordre demandent désormais à leurs fournisseurs de démontrer leur implication.

Certains assureurs et certains banquiers commencent à baisser les taux de ceux de leurs clients entreprises qui entrent dans une démarche RSO, à condition toutefois qu'elles soient labellisées.

Et enfin, dans les appels d'offres, les critères RSO sont de plus en plus pris en compte dans la note globale.

PAR DANIEL MINGAUD, avocat à la Cour, spécialiste en droit du travail

35 heures hebdomadaires travaillées : requalification en contrat à temps complet!

Confronté à une pénurie de main-d'œuvre inquiétante, l'employeur doit inéluctablement s'appuyer sur son personnel existant pour pouvoir faire face à la reprise d'activité amorcée depuis quelques mois.

Par voie de conséquence, il peut être tenté, voire contraint, de demander plus d'heures de travail à ses salariés, tout en se conformant à un cadre juridique complexe non sans certaines rigidités, étant rappelé que la durée légale du travail demeure toujours fixée à 35 heures.

L'équation n'est pas simple, comme le rappelle une décision récente de la Cour de cassation en matière de temps partiel (Cass. soc. 15-9-2021 n° 19-19 563 FS-B, H. c/Sté Entreprise privée de sécurité).

L'affaire concernait un agent de sécurité, engagé à temps partiel pour une durée de travail mensuelle (comme il est d'usage dans le secteur de la



Daniel Mingaud, avocat à la Cour, spécialiste en droit du travail.

sécurité), limitée à 50 heures, en novembre 2014.

Ayant accompli 36,75 heures de travail sur une seule semaine du mois de février 2015, il saisit la juridiction prud'homale afin d'obtenir, à compter de ce mois, la requalification de son contrat de travail à temps partiel en un contrat de travail à temps complet.

Le salarié se prévalait des dispositions légales (aujourd'hui codifiées sous l'article L. 3123 - 9 du code du travail) selon lesquelles, dès



lors que le salarié en temps partiel atteint les 35 heures hebdomadaires, son contrat est susceptible d'être requalifié en contrat à temps complet.

Toute la difficulté résidait alors, pour les juges, à décider si, lorsque la durée du travail du salarié à temps partiel est fixée mensuellement, les dépassements s'apprécient sur le mois (151,67 heures) ou bien sur la semaine (35 heures).

Pour rejeter la demande de

l'agent de sécurité, la cour d'appel de Riom retient que, dès lors que la durée du travail du salarié était fixée mensuellement, la réalisation, durant une semaine, d'un horaire supérieur à la durée légale hebdomadaire, alors que l'horaire mensuel (50 heures) demeurerait inchangé, ne pouvait pas entraîner la requalification de son contrat à temps partiel en contrat à temps plein.

Ce raisonnement, bien que parfaitement « mathéma-

tique » a été censuré par la Cour de cassation.

Selon la haute cour, la durée légale du travail doit systématiquement s'apprécier dans un cadre hebdomadaire pour les salariés à temps partiel.

En l'espèce, l'agent de sécurité ayant travaillé 36,75 heures pendant une semaine en février 2015, le contrat de travail à temps partiel devait être requalifié à temps complet, à compter de cette date.

Notons que la Cour de cassation, au travers cet « arrêt de principe », s'appuie sur une autre règle particulièrement sévère qu'elle avait déjà posée, selon laquelle si les heures complémentaires effectuées par un salarié à temps partiel ont pour effet de porter, fût-ce pour une période limitée à un mois, la durée de travail de l'intéressé au-delà de la durée légale, la requalification de son contrat en un contrat à

temps plein est justifiée et doit intervenir à compter de la première irrégularité (Cass. soc. 17-12-2014 n° 13-20 627 FS-PB: RJS 3/15 n° 225; Cass. soc. 27-9-2017 n° 16-13.926 F-D).

Il va sans dire que cette décision jurisprudentielle rappelle que le statut du travailleur à temps partiel, est particulièrement protecteur pour le salarié. Ajoutons à ce titre que la rédaction du contrat nécessite une attention particulière, et doit impérativement fixer la répartition des horaires, sous peine là encore, de risque de requalification en contrat à temps complet, avec les conséquences financières qu'il entraîne pour l'employeur.



La Gazette du Midi

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à : 1,78 € hors taxes le millimètre/colonne pour les départements de La Haute-Garonne (31) et du Tarn-et-Garonne (82)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.

Actulegales.fr

L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

Vente aux enchères

Serge CADENE - Pierre CASIMIRO - Guillaume RAYNAUD - Mathieu RIBAUTE - Yannick BERENGUER
Huissiers de Justice
6 route d'Espagne - C.S 62337 - 31023 TOULOUSE CEDEX 1
05.61.21.21.42 - encheres@cdjtoulouse.fr
Siret 40424093900029
www.cdjtoulouse.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES JUDICIAIRE suite SAISIE De La totalité des PARTS SOCIALES d'un SALON DE COIFFURE

«PF COIFFURE» ayant son siège et exploité au Centre commercial Le Fleuriot, avenue de Lauragais - 31860 LABARTHE SUR LEZE
MARDI 2 NOVEMBRE à 14h
En notre étude 6 route d'Espagne - 31100 TOULOUSE

MISE À PRIX : 1.500 €

Consultation du cahier des charges obligatoire - Les statuts ne prévoient pas de clause d'agrément - Les frais à la charge de l'acquéreur sont de 14.28 % TTC + frais post-vente

Suivant un jugement contradictoire et en premier ressort rendu par le Tribunal de Grande Instance de Toulouse le 5 septembre 2016, et d'un arrêt contradictoire rendu en date du 10 décembre 2018 par la Cour d'Appel de Toulouse, signifiés et définitifs - suite au procès-verbal de saisie-vente entre les mains de la SASU PF COIFFURE des droits d'associés le 15 novembre 2019, saisie dénoncée par voie d'huissier le 21/11/19 non suivie de contestation dans les délais légaux.
G2100192

ABONNEZ-VOUS 40€/an

La Gazette Du Midi

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne

E.U.R.L. au capital de 14.356,50 € - R.C.S. 560 800 385 B
Société du groupe ForumEco
Siège social : 48 allées Jean Jaurès - 31000 TOULOUSE
Adresse postale : B.P. 11209 - 31012 TOULOUSE CEDEX 6

Bureaux ouverts :
- Du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h 00
- Et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
Tél. : 05.34.41.34.00 - Télécopie : 05.61.62.40.18
annoncelegale.gazm@forumeco.com
www.gazette-du-midi.fr

Principal associé : Générale de Participations
Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD
Rédacteur en chef : Agnès BERGON

Parution le lundi
Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €
Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)
Dépôt légal à parution - ISSN 1771-4923
Numéro de commission paritaire : 0326 I 80634

Appel à projets



Appel à projets pour la mise à disposition d'un local Port de la Daurade et d'un local Port Saint-Sauveur

Objet de la consultation : confier à une tierce personne, via une convention d'occupation temporaire du domaine public, un local aménagé à vocation commerciale situé Port de la Daurade, d'une superficie de 18 m² ainsi qu'une terrasse extérieure d'une surface d'environ 140 m². Le preneur exploitera librement son activité sur le site mis à disposition et devra être apte à prendre en charge l'ensemble des coûts nécessaires au fonctionnement de l'équipement et à l'exploitation.

Une visite est prévue le lundi 11 octobre 2021 à 9h ainsi que le mardi 26 octobre à 9h.

Objet de la consultation : confier à une tierce personne, via une convention d'occupation temporaire du domaine public, un local aménagé à vocation commerciale situé Port Saint Sauveur, d'une superficie de 52 m² comprenant une mezzanine ainsi qu'une terrasse extérieure d'une surface d'environ 64 m². Le preneur exploitera librement son activité sur le site mis à disposition et devra être apte à prendre en charge l'ensemble des coûts nécessaires au fonctionnement de l'équipement et à l'exploitation.

Une visite est prévue le lundi 11 octobre 2021 à 15h ainsi que le lundi 25 octobre 2021 à 9h.

Une attention particulière sera portée à la prise en compte de l'environnement immédiat des deux sites et aux activités déjà présentes dans le quartier.

Renseignements : les dossiers sont à télécharger sur le site : <http://www.toulouse.fr/> du 5 octobre 2021 jusqu'au 29 octobre 2021. Les pièces exigées sont précisées dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des candidatures : le 22 novembre à 12h (midi).

Adresse de correspondance : Mairie de Toulouse - Direction de l'Immobilier et des Bâtiments 1 rue des Pénitents Blancs - 31000 TOULOUSE.
G2100129

Ventes de logements Haute-Garonne



Vend à Toulouse (31500) - 3 rue Genard
Appartement T4 de 74.6 m² au 1^{er} étage - Réf. 026201 - Classe énergie : C - Classe climat : D - Copropriété de 389 lots - Procédure en cours : Non - Charges estimées à 1 386 €/an
Prix hors parking : 171 600 €
Prix du parking souterrain : + 9 000 €
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 14/11/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS - nicolas.jimbergues@quadral.fr - 06.88.12.66.40
G2100201

III Annonces légales

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.frVentes de logements
Haute-Garonne**TOULOUSE (31200) 1 rue Van Dyck - Résidence Le Clos Van Dyck.**Lot 11, Appt 11, T2 de 51,98 m² carrez, au 2^{ème} étage.

Copropriété de 74 lots.

DPE : D / GES : E

Estimations charges de copropriété : 1.066 €/an, Taxe Foncière : 768 Euros

Prix de vente : Appartement 99.450 € Parking aérien 5.000 €.

Lot 13, Appt 13, T2 de 51,58 m² carrez, au 3^{ème} étage.

Copropriété de 74 lots.

DPE : D / GES : E

Estimations charges de copropriété : 1.066 €/an, Taxe Foncière : 768 Euros

Prix de vente : Appartement 96.077 € Parking aérien 5.000 €.

Lot 24, Appt 24, T2 de 54,49 m² carrez, au rez-de-jardin.

Copropriété de 74 lots.

DPE : D / GES : E

Estimations charges de copropriété : 1.067 €/an, Taxe Foncière : 786 Euros

Prix de vente : Appartement 103.350 € Parking aérien 5.000 €.

Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 14/11/2021, par mail selon les dispositions consultables sur notre site <https://www.toulouse-metropole-habitat.fr/devenir-propretaire/j-achete-dans-lancien>.

Contact Céline CLODI 06.37.25.06.62 / venteancien@tm-habitat.fr
G2100196

**Vend à Toulouse (31500) - 4 rue Montariol**Appartement T4 de 77,90 m² au 2^e étage avec cave et balcon - Réf. 026353 - Lot n°123 - Classe énergie : D - Classe climat : E - Copropriété de 389 lots - Procédure en cours : Non - Charges estimées à 2 205€/an

Prix hors parking : 179 200 €

Prix du parking souterrain : + 9 000 €

Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 14/11/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>

Contact : [QUADRAL TRANSACTIONS - nicolas.jimbergues@quadral.fr](mailto:nicolas.jimbergues@quadral.fr) - 06.88.12.66.40
G2100202

**Vend à Toulouse (31500) - 18 rue Kepler**Appartement T4 de 77,60 m² au 3^e étage avec cave et balcon - Réf. 026115 - Lot n°26 - Classe énergie : D - Classe climat : E - Copropriété de 389 lots - Procédure en cours : Non - Charges estimées à 2 296 €/an

Prix hors parking : 182 900 €

Prix du parking souterrain : + 9 000 €

Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 14/11/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>

Contact : [QUADRAL TRANSACTIONS - nicolas.jimbergues@quadral.fr](mailto:nicolas.jimbergues@quadral.fr) - 06.88.12.66.40
G2100203

**Vend à TOULOUSE (31500) - 11 rue Genard**Appartement T3 de 69,10 m² au rez-de-chaussée - Réf. 026016 - Lot n°452 - Classe énergie : C - Classe climat : D - Copropriété de 389 lots - Procédure en cours : Non - Charges estimées à 1.069 €/an

Prix hors parking : 178.300 €.

Prix du parking souterrain : + 9.000 €.

Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 14/11/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>

Contact : [QUADRAL TRANSACTIONS - NICOLAS.JIMBERGUES@QUADRAL.FR](mailto:nicolas.jimbergues@quadral.fr) - 06.88.12.66.40
G2100204

**Vend à TOULOUSE (31500) - 16 rue Kepler**Appartement T4 de 81 m² au 5^e étage avec cave - Réf. 026110 - Classe énergie : B - Classe climat : C - Copropriété de 389 lots - Procédure en cours : Non - Charges estimées à 2.302 €/an.

Prix hors parking : 200.300 €.

Prix du parking souterrain : + 9.000 €.

Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 14/11/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>

Contact : [QUADRAL TRANSACTIONS - nicolas.jimbergues@quadral.fr](mailto:nicolas.jimbergues@quadral.fr) - 06.88.12.66.40
G2100205

**Vend à TOULOUSE (31500) - 8 rue Jean Montariol**Appartement T4 de 82,80 m² au 1^{er} étage avec balcon - Réf. 026232 - Classe énergie : D - Classe climat : E - Copropriété de 389 lots - Procédure en cours : Non - Charges estimées à 2.219 €/an.

Prix hors parking : 190.400 €.

Prix du parking souterrain : + 9.000 €.

Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 14/11/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>

Contact : [QUADRAL TRANSACTIONS - nicolas.jimbergues@quadral.fr](mailto:nicolas.jimbergues@quadral.fr) - 06.88.12.66.40
G2100207

Procédures adaptées



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU FRONTONNAIS

Avis de marché de travaux

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ : Communauté de communes du Frontonnais - 3 rue du Vigé - CS 20053 - 31620 BOULOC. Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

DESCRIPTION DU MARCHÉ :

Numéro de la consultation : 2021-VO-008

Commune de Boulou - Piétonnier route de Vacquiers - tranche 3 (RD30).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

FORME DE MARCHÉ : ordinaire. Attribution d'un marché unique.

PRESTATIONS DIVISEES EN LOTS : Non.

DES VARIANTES SERONT-ELLES PRISES EN COMPTE : Non.

DUREE DU MARCHÉ OU DELAI D'EXECUTION : 4 mois.

Début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service.

CAUTIONNEMENT ET GARANTIES EXIGES : Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100 % du montant de l'avance.

MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT ET/OU REFERENCES AUX TEXTES QUI LES

REGLEMENTENT : Prestations réglées par des prix unitaires Prix actualisables. Avance de 5 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

FORME JURIDIQUE QUE DEVRA REVETIR LE GROUPEMENT D'OPERATEURS ECONOMIQUES ATTRIBUTAIRE DU

MARCHÉ : Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées dans le CCAP.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

SITUATION JURIDIQUE - REFERENCES REQUISES / CAPACITE ECONOMIQUE, TECHNIQUE ET FINANCIERE :

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation).

TYPE DE PROCEDURE : Procédure adaptée.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 21 octobre 2021 à 12 h.

DELAJ DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur applique le principe «Dites-le nous une fois». Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES OU DES CANDIDATURES : La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation, donc pas de transmission par voie papier.

ADRESSE D'OBTENTION DES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF ET DE REMISES DES

OFFRES / CANDIDATURES : Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

PROCEDURES DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de TOULOUSE.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 01/10/2021.

G2100125

MAIRIE DE LABEGE

Avis d'appel public à la concurrence

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ : Mairie de Labège, Rue de la Croix Rose - 31670 LABEGE. Tél. : 05.62.24.44.44 - Fax : 05.62.24.41.97 - Email : marchespublics@ville-labege.fr

PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHÉ : Monsieur le Maire.

TYPE DE PROCEDURE : Procédure adaptée.

OBJET DU MARCHÉ : Fourniture de denrées alimentaires pour le restaurant scolaire (23 lots) :

n°1 : fruits et légumes frais ;

n°2 : légumes et fruits frais bio ;

n°3 : bœuf - veau - agneau frais ;

n°4 : porc frais et grillades ;

n°5 : charcuterie fraîche ;

n°6 : volaille fraîche ;

n°7 : poulets de la ferme ;

n°8 : laitages et ovoproduits ;

n°9 : laitage bio ;

n°10 : fromage ;

n°11 : produit frais de la mer ;

n°12 : pâte sèche bio ;

n°13 : épicerie - friandises - produits non alimentaire ;

n°14 : épicerie bio ;

n°15 : boissons ;

n°16 : pains bio ;

n°17 : légumes surgelés ;

n°18 : produits surgelés de la mer ;

n°19 : produits frais et surgelés élaborés ;

n°20 : pâtisseries et glaces surgelés ;

n°21 : produits surgelés carnes bio ;

n°22 : légumes surgelés bio ;

n°23 : produits surgelés bio.

DUREE : Un an à compter du 1^{er} janvier 2022.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : jeudi 4 novembre 2021 - 12h00.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 7 octobre 2021.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_FbXufnOIGP&v=1&selected=0

G2100233

UNE INFORMATION CONNUE À TEMPS
REBOURSERA LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

SASU LIBERTA/ SARL YAMMY SUSHI

Suivant acte SSP du 13/09/2021 à TOULOUSE, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de TOULOUSE le 22/09/2020 Dossier 2021 00033279, référence 3104P61 2021 A 06240, la SASU LIBERTA, SAS au capital de 5.000 €, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le numéro 812 257 434 et ayant son siège 158 chemin des Cambes - 31620 BOULOC, représentée par son président Monsieur Dominique VIELLARD, né le 13 avril 1966 à CHENÔVE (21) a cédé à la SARL YAMMY SUSHI, SARL au capital de 100 €, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le numéro 881 856 249 et ayant son siège 8 avenue d'Andromède - 31700 BLAGNAC, représentée par ses cogérants, Monsieur Rahim KHAN né le 12 juin 1992 à Dhka (Bangladesh), de nationalité bangladaise et Madame Moreom KHAN née BILLA HOSSAIN, née le 10 mars 1997 à Grazipur (Bangladesh) et de nationalité bangladaise, un fonds de commerce de restauration traditionnelle à consommer sur place ou à emporter sis au 8 avenue d'Andromède - 31700 BLAGNAC, pour l'exploitation duquel le cédant est immatriculé au R.C.S. de TOULOUSE sous le n° 812 257 434, moyennant un prix de 205.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 123.639 € et aux éléments corporels pour 81.631 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 14/09/2021. Les oppositions devront être faites dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse du fonds cédé 8 avenue d'Andromède - 31700 BLAGNAC.

Pour avis et mention.

G2100198



**Etude de Maîtres B. BELLOC,
JP. ESCOBAR, JP. HUC**
Notaires associés
à CASTELNAUDARY (Aude)
2 rue J.B de Maillé

L'EPICURIEN

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Jean-Pierre ESCOBAR, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle, titulaire d'un Office Notarial à CASTELNAUDARY, 2, rue J.B de Maillé, le 01/10/2021, enregistré au SPFE DE CARCASSONNE, le 04/10/2021 Dossier 2021 00064219 Référence 2021 N 1481.

La société dénommée «SAS LAB», société par actions simplifiée au capital de 8.000,00 €, dont le siège est à TOULOUSE (31500), 9 avenue de Castres, identifiée au SIREN sous le numéro 802 892 653 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

A cédé au profit de : La société dénommée SOCIETE CLEM, société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à TOULOUSE (31500), 9 avenue de Castres, identifiée au SIREN sous le numéro 902 741 412 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Le fonds de commerce de : restauration traditionnelle et débit de boissons sis à TOULOUSE (31500), 9 avenue de Castres, lui appartenant, connu sous le nom commercial L'EPICURIEN, et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 802 892 653.

Propriété : 01/10/2021.
Jouissance : 01/10/2021.
Prix : soixante-quinze mille euros (75.000,00 €), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour cinquante-quatre mille sept cents euros (54.700,00 €) ;

- au matériel pour vingt mille trois cents euros (20.300,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Jean-Philippe HUC, Notaire à TOULOUSE (31400), 127 avenue Antoine de Saint Exupéry où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.

G2100244

GERANCE

FIN DE GERANCE

M. JEAN-MARC FONTES/TAXI MARCELIN

Fin de location-gérance

La location-gérance consentie par Monsieur Jean-Marc FONTES, exerçant la profession de d'exploitant taxi, demeurant 1 bis rue Henri Lavigne - 31000 TOULOUSE à la société TAXI MARCELIN, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 8 rue de la Tour - 31380 GRAGNAGUE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le n° 853 439 867, suivant acte sous seing privé en date à Toulouse du 12/08/2019, du fonds de commerce de transport de voyageurs par taxi, situé à exploité sur la commune de Toulouse (31000), a pris fin le 31/01/2021 par accord amiable.

Pour unique avis
signé TAXI MARCELIN,
le locataire-gérant.

G2100146

M. GRIZEAUD RICHARD/M. PAULO DE SOUZA BARBOSA

Monsieur GRIZEAUD Richard,
25 allée de l'Espinglière - 31770
COLOMIERS.

A donné en location gérance à : Monsieur PAULO DE SOUZA BARBOSA, 383 chemin de Sallès - 31220 SAINT JULIEN SUR GARONNE, un fonds de commerce de TAXI N° 144 sis et exploité à TOULOUSE 31 du 01/11/2021 au 01/11/2022 renouvelable par tacite reconduction.

G2100230



BRUNO & ASSOCIES Société d'avocats 14 rue Bayard - TOULOUSE

SAS RUECAB/SAS COGEX

Suivant acte SSP du 01/10/2021, la SAS RUECAB, au capital de 50.000 €, ayant son siège social à SAINT ALBAN (31), 2 rue du Terroir, R.C.S. TOULOUSE 324 621 903, a donné en location-gérance à la SAS COGEX, au capital de 300.000 €, ayant son siège social à Fleurance (32), Avenue de Paris, R.C.S. AUCH 434 129 888, un fonds de commerce de «négoce gros, demi-gros de tous objets, fournitures et accessoires pour cheminées, salles de bains et jardins, en ce compris foyers fermés, barbecues, fontaines, bancs lumineux, mobiliers et articles de jardin, éléments de clôture généralement tout ce qui se rapporte directement ou indirectement à l'environnement, l'aménagement et la décoration de l'habitat ; le négoce de marchandises commercialisées dans les grandes surfaces de bricolage, jardinerie et centrales d'achats spécialisées dans l'aménagement de la maison et de son environnement» et «d'import, export et vente d'accessoires de cheminées et barbecue,

d'ameublement, fer forgé et camping» qu'elle exploitait à SAINT ALBAN (31), 2 rue du Terroir, et pour lequel la SAS RUECAB est immatriculée au R.C.S. d'AUCH sous le numéro 324 621 903 et identifiée sous le numéro SIRET 324 621 903 00040, étant précisé que ledit fonds de commerce sera exploité par la SAS COGEX à FLEURANCE (32500), Avenue de Paris ; ladite location-gérance a été consentie pour une durée d'une année à compter du 01/10/2021 pour se terminer le 30/09/2022 et est renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction.

Pour avis.

G2100126

CONSTITUTION

DE SOCIETE

JL Aero

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/10/2021 à TOULOUSE, il a été constitué par Monsieur Jean-Christophe LAIR une société ayant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique.

DENOMINATION : JL Aero.
SIEGE SOCIAL : 40 rue Tino Rossi - 31100 TOULOUSE.

DUREE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 3.000 €.

OBJET SOCIAL :
- toutes prestations d'expertise, de conseil et de formation dans le domaine aéronautique ;
- la participation à des vols commerciaux ou techniques, comme pilote, instructeur, ou toute autre fonction.

Ces activités pouvant être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise en location-gérance. Et d'une manière plus générale, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à des objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

PRESIDENT DE LA SOCIETE :
Monsieur Jean-Christophe LAIR, demeurant 7 Chemin du Touch - 31170 TOURNEFEUILLE.
DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL : 30 septembre.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis :

Monsieur Jean-Christophe LAIR,
président.

G2100227

3B2

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOULOUSE du 04/10/2021, il a été constitué une société civile de moyens présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : 3B2.
SIEGE SOCIAL : 3 rue Jules Raimu, Bât 2 - 31200 TOULOUSE.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet exclusif de faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de moyens utiles à l'exercice de leur profession (locaux, matériels, mobilier, personne, etc.), sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci ni rechercher de bénéfices autre que l'économie qui pourra en résulter pour chacun des associés, et sans que le capital investi soit rémunéré.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 40 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : Monsieur Bertrand VAYSSADE, demeurant 31 rue des Ares - 31240 L'UNION et Monsieur Aurélien GROSSIAS, demeurant 6 rue René Teisseire - 31330 GRENADE SUR GARONNE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément à l'unanimité des associés requis dans tous les cas.

Immatriculation de la société au R.C.S. de TOULOUSE.
G2100212

COMITIS

Société par actions simplifiée
au capital de 412.480,00 euros

Siège :

40 rue Pierre-Paul Riquet
31000 TOULOUSE

Société en cours de constitution

Par acte sous seing privé du 28/09/2021 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : COMITIS.

FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 412.480,00 €.
SIEGE : 40 rue Pierre-Paul Riquet - 31000 TOULOUSE.

OBJET : L'acquisition, la souscription, la détention, l'administration, la gestion ainsi que la cession de titres de participation ou autres titres dans toute société ou autre entité juridique, en France ou à l'étranger.

DUREE : 99 ans.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité renforcée des deux tiers des voix du ou des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : Carole LAVASTE épouse LAPOUJADE, demeurant à TOULOUSE (31000), 67 rue de la Colombe.

DIRECTEUR GENERAL : Qinyun CHEN, demeurant à TOULOUSE (31000), 46 rue Pierre-Paul Riquet.

DIRECTEUR GENERAL DELEGUE : Jean LAPOUJADE, demeurant à TOULOUSE (31000), 67 rue de la Colombe.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de TOULOUSE (31).
G2100124

CPENR LES MASLIERS

Par acte SSP en date du 22/09/2021, il a été constituée une SASU dénommée : CPENR LES MASLIERS.

CAPITAL : 100 €.
SIEGE SOCIAL : 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE.

OBJET SOCIAL : Exploitation d'une centrale d'énergie renouvelable.

PRESIDENT : ABO WIND, SARL au capital de 100.000 €, ayant son siège social 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE, R.C.S. TOULOUSE 441 291 432 représentée par Patrick BESSIERE.

CLAUSE D'AGREMENT : La cession des actions de l'associé unique est libre.

ADMISSIONS : Chaque action donne droit à une voix.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. TOULOUSE.
G2100161

URBADRINK

Société à responsabilité limitée
au capital de 35.500 euros

Siège social :

69 rue de la Concorde
31000 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOULOUSE du 29/09/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION SOCIALE : URBADRINK.

SIEGE SOCIAL : 69 rue de la Concorde - 31000 TOULOUSE.

OBJET SOCIAL : Production et vente (à emporter exclusivement) de bière, et de tous articles pouvant être associés à la consommation de bière.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 35.500 €.

GERANCE : Monsieur Julien PONS, demeurant 1281 Route de Cintegabelle - 31560 MONTGEARD.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
Pour avis : La gérance.
G2100134

PSC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GOYRANS du 01/10/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : PSC.

SIEGE : 318 chemin des Crêtes - 31120 GOYRANS.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 5.000 € (numéraire).

OBJET : Toutes actions et prestations de conseils et de services dans le domaine de l'intendance de la vie des particuliers ; leur développement et leur commercialisation ; Le conseil et la réalisation d'études auprès de particuliers, collectivités locales et entreprises, dans le secteur des prestations de services aux particuliers.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Droit de préemption des associés dans tous les cas.

PRESIDENT : Eric RAVANAT, demeurant 318 chemin des Crêtes - 31120 GOYRANS.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis : Le président.

G2100120

WIGOS 29 TEXEL

Aux termes d'un acte sous seing privé à TOULOUSE en date du 12 août 2021, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : WIGOS 29 TEXEL ; SIEGE SOCIAL : 1 rue Gabriel Péri - 31000 TOULOUSE ;

DUREE : 15 ans à compter de sa date d'immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.

CAPITAL : 100 € ; OBJET :

L'acquisition d'un bien sis 29 Rue Texel à PARIS (75014), une opération de marchand de biens sur le terrain ainsi acquis. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité.

Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent ; AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément du président.

Président pour une durée illimitée : Damien TRUCHARD, né le 05/01/1982 à LYON 8E domicilié 3 Impasse Las Carrerolles - 31130 BALMA.

G2100182

I.AT

Avis de constitution

DENOMINATION : I.AT
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

SIEGE : 1 Esplanade Compans Caffarelli - 31000 TOULOUSE.

OBJET : Gros œuvre, maçonnerie générale.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : 500 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sous justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

AGREMENT : Les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément des associés représentant la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : M. Andrei-Teodor IFTIME, demeurant 9 rue du Vivier Apt 328 - 31270 CUGNAUX.

IMMATRICULATION : R.C.S. de TOULOUSE.

G2100132

SABEN BEAUTY

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 octobre 2021, à TOULOUSE.

DENOMINATION : SABEN BEAUTY.
FORME : Société par actions simplifiée.

SIEGE SOCIAL : 2 allée Marie Cazin - 31770 COLOMIERS.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger : pose de prothèses ongulaires beauté des mains et des pieds sans manucure, vente de bijoux fantaisies et accessoires.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 années(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.000 € divisés en 1.000 actions de 1 € chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

CESSION D'ACTIONS ET AGREMENT : Les actions sont librement cessibles à quelque titre que ce soit entre vifs associés.

Toutes transmissions ou nantisements au profit des tiers seront soumis à la procédure d'agrément.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales.

Ont été nommés :
PRESIDENT : Madame Samira BENBRAHIM, demeurant 2 allée Marie Cazin - 31770 COLOMIERS.

DIRECTEUR GENERAL : Madame Amina BENBRAHIM, demeurant 223 chemin Lapujade - 31200 TOULOUSE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2100191

GTS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 octobre 2021, il a été constituée une société civile immobilière dénommée GTS dont le capital social est de 1.000 € en numéraire, et dont le siège social est Résidence les sirènes 5 chemin Pelleport - 31500 TOULOUSE.

OBJET : l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Monsieur Eric Sébastien François GUTKES, demeurant Résidence les sirènes 5 chemin Pelleport - 31500 TOULOUSE a été nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis et mention : La gérance.
G2100140

CPENR D'AUBIGNY-SUR- NERE

Par acte SSP en date du 22/09/2021, il a été constituée une SASU dénommée : CPENR D'AUBIGNY-SUR-NERE.

CAPITAL : 100 €.

SIEGE SOCIAL : 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE.

OBJET SOCIAL : Exploitation d'une centrale d'énergie renouvelable.

PRESIDENT : ABO WIND, SARL au capital de 100.000 €, ayant son siège social 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE, R.C.S. TOULOUSE 441 291 432 représentée par Patrick BESSIERE.

CLAUSE D'AGREMENT : La cession des actions de l'associé unique est libre.

ADMISSIONS : Chaque action donne droit à une voix.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. TOULOUSE.
G2100164

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne



Tiffany Lallias
Notaire
Membre de l'Ordre National
des Notaires
18 avenue du Président Kennedy
31330 Geradon
Ouverture au public
Délivrance de tous actes
L'ensemble des services
L'ensemble des services
Parking accessible

FJ-LARRIEU

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé DENOMINATION : FJ-LARRIEU. FORME : Société civile immobilière. SIEGE SOCIAL : 226 C chemin de saint jean - 31330 MERVILLE. OBJET : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, - l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, - la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. DUREE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années(s). CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.000 €. Cession de parts et agrément : Libre. GERANT : Monsieur Frédéric LARRIEU DIT BARBE, demeurant 4 parc peyroulet, 31330 Merville GERANT : Monsieur LARRIEU DIT BARBE Julien, demeurant 12 ter cote de caudric, 31240 L'Union La société sera immatriculée au R.C.S. TOULOUSE. G2100123

Occi'CBD

DENOMINATION SOCIALE : Occi'CBD. FORME : Société par actions simplifiée. CAPITAL : 1.000 € en numéraire. SIEGE : 5 Esplanade Compans Caffarelli, Bâtiment A, CS 57130 - 31071 TOULOUSE CEDEX 7. OBJET : Le commerce de tous produits à base de cannabidiol, et de tous produits non réglementés. DURÉE : 99 ans. PRESIDENCE : François ALLAIS, demeurant 1636 Route de Gratens - 31370 BERAT. DIRECTEUR GENERAL : Romain KERBOURC'H, demeurant Ferme des Nauzes 30 chemin le Loup - 31410 LE FAUGA. AGREMENT : cession soumise à l'agrément préalable des associés. R.C.S. : TOULOUSE. Dispensée de Commissaire aux comptes (art R 227-1 du C. Com) G2100094

ASB CONNEXION LOGISTIQUE

Rectificatif à l'annonce parue le 27/09/21, il convient de supprimer le sigle ASB dans l'avis de constitution. G2100142

CPENR DE CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE

Par acte SSP en date du 22/09/2021, il a été constitué une SASU dénommée : CPENR DE CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE. CAPITAL : 100 €. SIEGE SOCIAL : 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE. OBJET SOCIAL : Exploitation d'une centrale d'énergie renouvelable. PRESIDENT : ABO WIND, SARL au capital de 100.000 €, ayant son siège social 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE, R.C.S. TOULOUSE 441 291 432 représentée par Patrick BESSIERE. CLAUSE D'AGREMENT : La cession des actions de l'associé unique est libre. ADMISSIONS : Chaque action donne droit à une voix. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. TOULOUSE. G2100163

BY MAUVE

Erratum à l'annonce n°G2100072 paru dans le présent journal le 04/10/2021 concernant By MauVe : Il convenait de lire comme dénomination sociale By MauVe au lieu de By MauVe S.A.S. G2100168

CPENR D'AUTRY-LE-CHATEL

Par acte SSP en date du 22/09/21, il a été constitué une SASU dénommée : CPENR D'AUTRY-LE-CHATEL. CAPITAL : 100 €. SIEGE SOCIAL : 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE. OBJET SOCIAL : Exploitation d'une centrale d'énergie renouvelable. PRESIDENT : ABO WIND, SARL au capital de 100.000 €, ayant son siège social 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE, R.C.S. TOULOUSE 441 291 432 représentée par Patrick BESSIERE. CLAUSE D'AGREMENT : La cession des actions de l'associé unique est libre. ADMISSIONS : Chaque action donne droit à une voix. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. TOULOUSE. G2100160

CPENR DE LIVERS-CAZELLES

Par acte SSP en date du 22/09/2021, il a été constitué une SASU dénommée : CPENR DE LIVERS-CAZELLES. CAPITAL : 100 €. SIEGE SOCIAL : 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE. OBJET SOCIAL : Exploitation d'une centrale d'énergie renouvelable. PRESIDENT : ABO WIND, SARL au capital de 100.000 €, ayant son siège social 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE, R.C.S. TOULOUSE 441 291 432 représentée par Patrick BESSIERE. CLAUSE D'AGREMENT : La cession des actions de l'associé unique est libre. ADMISSIONS : Chaque action donne droit à une voix. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. TOULOUSE. G2100162

FRED'S WORKSHOP

Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 Euros
Siège social :
26 bis rue de la Conditte
31140 MONTBERON
Société en cours de constitution

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : FRED'S WORKSHOP.
FORME : Société à responsabilité limitée.
CAPITAL : 3.000 €. SIEGE SOCIAL : 26 bis rue de la Conditte - 31140 MONTBERON.
OBJET :
- La composition, la photocomposition, la saisie de données, y compris par numérisation et reconnaissance optique des caractères, la mise en forme électronique ;
- Travaux de découpe et de gravure laser et mécanique ;
- Services de photogravure ;
- Gravure chimique ;
- Thermolaquage et anodisation ;
- Réalisation de plaques ;
- Réalisation de supports de présentation, tampons, plaques professionnelles, petite signalétique, étiquettes ;
- Marquages, logos, identification codes-barres, data matrix
- Face avant, masques, panoplies
- Sérialisation, identification.
DUREE : 99 années.
GERANCE : Monsieur Frédéric LO PICCOLO demeurant 26 bis rue de la Conditte - 31140 MONTBERON.
IMMATRICULATION : au R.C.S. de TOULOUSE.
Pour avis.
G2100122

CPENR D'AMBERAC

Par acte SSP en date du 22/09/2021, il a été constitué une SASU dénommée : CPENR D'AMBERAC. CAPITAL : 100 €. SIEGE SOCIAL : 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE. OBJET SOCIAL : Exploitation d'une centrale d'énergie renouvelable. PRESIDENT : ABO WIND, SARL au capital de 100.000 €, ayant son siège social 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE, R.C.S. TOULOUSE 441 291 432 représentée par Patrick BESSIERE. CLAUSE D'AGREMENT : La cession des actions de l'associé unique est libre. ADMISSIONS : Chaque action donne droit à une voix. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. TOULOUSE. G2100166

L'AFFINE BOUCHE

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 Euros
Siège social :
38 chemin des Prats Majous
31320 CASTANET TOLOSAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CASTANET TOLOSAN du 07 octobre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DENOMINATION SOCIALE : L'AFFINE BOUCHE.
SIEGE SOCIAL : 38 chemin des Prats Majous - 31320 CASTANET TOLOSAN.
OBJET SOCIAL : Boucherie, charcuterie, traiteur crêmerie et accessoirement épicerie fine, vente de vins et de bière.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 7.500 €. GÉRANCE : Monsieur François BETTETO, demeurant 38 chemin des Prats Majous - 31320 CASTANET TOLOSAN, assure la gérance.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
Pour avis : La gérance.
G2100221

MOVIA MULTISERVICES

DENOMINATION : Movia Multiservices.
FORME JURIDIQUE : SASU.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. SIEGE SOCIAL : 22 avenue Bourges Maunoury App B25 - 31200 TOULOUSE.
OBJET : Prestations de services divers aux entreprises et personnes physiques. Prestations de services divers liées au développement régional : Patrimoine, Gastronomie, Culture, développement durable, etc...
PRESIDENT : M. Jean-Luc MOVIA, 22 avenue Bourges Maunoury App B25 - 31200 TOULOUSE.
DUREE 99 ans.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
G2100224

CPENR DE PUJAUT

Par acte SSP en date du 22/09/2021, il a été constitué une SASU dénommée : CPENR DE PUJAUT. CAPITAL : 100 €. SIEGE SOCIAL : 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE. OBJET SOCIAL : Exploitation d'une centrale d'énergie renouvelable. PRESIDENT : ABO WIND, SARL au capital de 100.000 €, ayant son siège social 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE, R.C.S. TOULOUSE 441 291 432 représentée par Patrick BESSIERE. CLAUSE D'AGREMENT : La cession des actions de l'associé unique est libre. ADMISSIONS : Chaque action donne droit à une voix. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. TOULOUSE. G2100167

CPENR D'AUXONNE

Par acte SSP en date du 22/09/2021, il a été constitué une SASU dénommée : CPENR D'AUXONNE. CAPITAL : 100 €. SIEGE SOCIAL : 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE. OBJET SOCIAL : Exploitation d'une centrale d'énergie renouvelable. PRESIDENT : ABO WIND, SARL au capital de 100.000 €, ayant son siège social 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE, R.C.S. TOULOUSE 441 291 432 représentée par Patrick BESSIERE. CLAUSE D'AGREMENT : La cession des actions de l'associé unique est libre. ADMISSIONS : Chaque action donne droit à une voix. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. TOULOUSE. G2100165

ZODYAK

Rectificatif à l'annonce parue le 13/09/21, il fallait lire par acte SSP du 28/07/2021 au lieu de 27/07/2021. G2100170

MODIFICATION

DE STATUTS

SAS ICE CREAM FACTORY FRANCE

SAS ICE CREAM FACTORY FRANCE. Capital de 100000€. 7 AVENUE DE L'HERS, Zone Industrielle Eurocentre, 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS. RCS TOULOUSE 533 921 912. Par décision du 26/02/2021 à effet de ce jour, il a été nommé : PRESIDENT - PRESIDENT ET MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Daniel MARTÍNEZ CARRETERO16, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg. DIRECTEUR GENERAL suite à son remplacement de président: Bruno SCOUARNEC. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION: Patrick BAUBRY et Marco DEGREGORI, demeurant 16, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg - Guillermo LAMSFUS BRAVO, Calle de la Antigua Avidesa 1, 46600 Alzira (Valencia), Espagne. G2100075

SYNELVIA

SAS au capital de 60.000 Euros
Siège social :
31670 LABEGE - 516 rue Pierre et Marie Curie Prologue Biotech
511 267 395 R.C.S. Toulouse

Par décision de l'associé unique le 22/09/2021, il a été décidé de :
- nommer en qualité de président, M. Benjamin WILNER, demeurant 28B, 8 Mui Hong Street, Happy Valley, Honk Kong (Chine), en remplacement de M. Mathieu LABASSE, et ce à compter du 04/10/2021 ;
- nommer en qualité de directeur général, M. Guillaume TENCA demeurant 7 place du 13 Août 1944 86160 CHAMPAGNE ST HILAIRE, en remplacement de M. Benjamin WILNER, et à compter du 04/10/2021 ;
- modifier la dénomination sociale de la société qui devient : QIMA SYNELVIA, et ce à compter du 04/10/2021
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de TOULOUSE.
G2100119

SCEA DU MILIEU

SCEA DU MILIEU. capital de 13.446 €. La Baraque - 31220 MONTBERAUD. R.C.S. TOULOUSE 400 111 290. Par AGE du 06/01/2021 à effet du 06/01/2021, le siège social a été transféré : La Baraque - 31220 MONTBERAUD, à La Métairie du Milieu - 31310 ST CHRISTAUD. G2100093

EGLE SIMKUTE

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
43 rue Peyrolières - 31000 TOULOUSE
792 526 311 R.C.S. Toulouse

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 20 septembre 2021, l'associée unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

L'objet social est modifié comme suit :

- L'exploitation d'un snack-bar (vente de nourriture et de boissons, sur place ou à emporter) ;
- La vente à distance de tous produits ;
- La vente et l'édition d'illustrations, de photographies, d'affiches, de décorations murales, de céramiques, tapis, tissus d'ameublement ;
- La vente de livres, magazines, articles de papeterie, de vêtements et de tous types d'objets décoratifs ;
- L'impression de sérigraphies, risographies et photographies argentiques ;
- L'enseignement de toute activité artistique, à destination des enfants ou des adultes ;
- Location de salle ;
- L'organisation d'événements artistiques et culturels.

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Le siège social est transféré du 43 rue Peyrolières - 31000 TOULOUSE, au 69 rue du Faubourg Bonnefoy - 31500 TOULOUSE à compter du 21 juin 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Le capital social reste fixé à la somme de 1.500 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Egle SIMKUTE.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Mme Egle SIMKUTE, demeurant 69 rue du Faubourg Bonnefoy - 31500 TOULOUSE, président.

Pour avis : La gérance.
G2100117



Maître Isabelle PERTICA

Avocat à la Cour
30 Place Mage - 31000 TOULOUSE

H.F.G.L.

Société par actions simplifiée au capital de 500 Euros
Siège social :
16 allée des Demoiselles
31400 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 900 192 568

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 4 octobre 2021 que le capital social a été augmenté de 250.000 € pour être porté de 500 € à 250.500 €. Les articles 6 & 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
G2100184



Etude de Maître Marie-Eve BESSOU

Notaire à MAZERES (Ariège)
18C rue Jean Moulin

DE LA BOSSE

Société civile immobilière au capital de 4.000,00 Euros
31 chemin de la Bosse
31450 AYGUESVIVES
R.C.S. Toulouse 819 850 108

Suivant acte reçu par Maître BESSOU, le 1^{er} octobre 2021 et de l'assemblée générale des associés du 01/09/2021, a été constatée les modifications suivantes des statuts de la société de la Bosse : Démission de Mme Maryse JANSEM, épouse LAMARQUE, demeurant à BALMA (31130) 2 rue Julien Gracq, de sa qualité de gérant, suite à la cession de la totalité de ses parts ; l'autre gérant, Madame Elisabeth LAMARQUE restant en place.

L'article 19 des statuts a été modifié en conséquence.

Mme Maryse JANSEM, épouse LAFFONT, demeurant à BALMA (31) 2 rue J.Gracq, M. Georges LAFFONT, époux de Mme JANSEM, demeurant à VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS (31) 24 rue des Coquelicots et Mme Marie-Emilie LAFFONT, demeurant à LISLE SUR TARN (81) 16 ch de Prat long ont cédé à ASSURANCE & CIE, société par actions simplifiée au capital de 10000€, dont le siège est à AYGUESVIVES (31) route de Taille Centre Commercial du Barry, identifiée au RCS de TOULOUSE sous le n°822055489, la totalité de leurs parts sociales d'une valeur nominale de 12€ chacune, soit respectivement 50 parts numérotées de 1 à 50, 50 parts numérotées de 201 à 250 et 50 parts numérotées de 151 à 200.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis : Me BESSOU.

G2100133

ILYA

SAS au capital social de 40.000 Euros
1 avenue de Ranguel - Apt 24
31400 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse n° 879 789 832

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15/04/2021, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 4.200 €, pour le porter de 40.000 € à 44.200 €, par l'émission de 420 actions nouvelles ordinaires, chacune de 10 € de valeur nominale et 90 € de prime d'émission à compter du 15/04/2021.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : Le président.

G2100144

LES SENIORIALES EN VILLE DU TEICH

Société civile de construction vente au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
825 324 049 R.C.S. Toulouse

Suivant l'extrait du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 18/02/2021, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la société : ERNST & YOUNG et Autres ayant son siège social au 1 2 Place des saisons Paris La Défense 1 - 92400 Courbevoie 438 476 913 R.C.S. NANTERRE. Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
G2100154

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne



PRICENS

CABINET D'AVOCATS
3 rue Brindejonn des Moulinais
31500 TOULOUSE

PATISSERIE LEMOINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
7 place de la République
31120 PORTET SUR GARONNE
R.C.S. Toulouse 750 557 464

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2021, l'associé unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination sociale «PATISSERIE LEMOINE» a été remplacée par «PATISSERIE DESMEDT» à compter du 1^{er} octobre 2021. En conséquence, l'article 3 «DENOMINATION» des statuts a été modifié.

L'objet de la Société, sa durée et son siège social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 8.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions détenues par l'associé unique est libre.

La cession des actions à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité représentant les deux tiers des actions composant le capital social.

Sous sa forme de SARL, la société était gérée par Monsieur Christian LEMOINE.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la société est dirigée par Monsieur Florimond DESMEDT, demeurant 15 rue des Crouzettes - 31120 PORTET SUR GARONNE, en qualité de président de la société, pour une durée égale à la durée de la société.
G2100171



Maître Boris CORREA

Notaire
SAINT SULPICE SUR LEZE (31410)
4 rue des Artisans

SCI DEDICACE

Avs est donné qu'aux termes d'un acte reçu par Maître Boris CORREA, Notaire à SAINT SULPICE SUR LEZE (31410), 4 rue des Artisans, en date du 16 décembre 2020.

Monsieur Frédéric LE HECHO, demeurant 11 impasse Maniou - 31140 LAUNAGUET, cogérant de la SCI DEDICACE, société civile immobilière au capital de 500 €, ayant son siège social à LAUNAGUET (31140), 11 impasse Maniou, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le numéro 802 594 911, a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter du 16 décembre 2020.

Monsieur Romain RYSMAN, demeurant 7 rue Hélène Boucher - 31240 SAINT JEAN, reste seul gérant de la SCI DEDICACE à compter du 16 décembre 2020.

Pour avis : Le gérant.

G2100193

SCI LICANCABUR

SCI LICANCABUR, société civile immobilière au capital de 28.570 €. ANCIEN SIEGE SOCIAL : 12 allée des Feuillantines - 40130 CABRETON.

NOUVEAU SIEGE SOCIAL : 61 Boulevard Lazare Carnot - 31000 TOULOUSE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis à usage commercial, industriel ou artisanal ; la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, bail à construction, location, sous-location ou autrement d'immeubles, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition ou autrement ;

Éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation, par tous moyens, vente échange ou apport en société, de ces immeubles ; Et plus généralement toutes opérations de toute nature pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer le caractère civil de la société.

Durée de la société : 99 années.
R.C.S. DAX 812 584 688.

Aux termes d'une Assemblée générale extraordinaire en date du 23 septembre 2021, les associés ont décidé de transférer le siège social du 12 Allée des Feuillantines - 40130 CABRETON, au 61 Boulevard Lazare Carnot - 31000 TOULOUSE, à compter de la date de l'Assemblée.

En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :

Article 5 - SIEGE SOCIAL : ANCIENNE MENTION : Le siège social de la société est fixé à : CABRETON (40130), 12 Allée des Feuillantines.

NOUVELLE MENTION : Le siège social de la société est fixé à : 61 Boulevard Lazare Carnot - 31000 TOULOUSE.

La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis et mention : Le gérant.

G2100179

ARCADIS

SAS au capital de 58.520 Euros
Siège social :
2 rue Jacques Lemerrier
31000 TOULOUSE
349 251 371 R.C.S. Toulouse

D'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/06/2021, il résulte que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant sont arrivés à expiration. Les conditions prévues par l'article L.227-9 du code de commerce n'étant pas atteintes à la clôture de l'exercice 2020, l'assemblée générale décide de ne pas procéder à la désignation de nouveaux commissaires aux comptes. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour insertion.

G2100181

SARL SYMBIOSE DENTAIRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
6 rue d'Aubuisson - Bâtiment D
31000 TOULOUSE
R.C.S. : 403 694 680

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/10/2021 a décidé de transférer le siège social de 6 avenue de Fronton - 31200 TOULOUSE à 6 rue d'Aubuisson, Bâtiment D - 31000 TOULOUSE, à compter du 01/10/2021.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2100183

FLORILAB SARL

SARL au capital de 15.244,90 Euros
Siège social :
3 avenue du Maréchal Foch
31400 TOULOUSE
314 370 727 R.C.S. Toulouse

L'AGO du 30/09/2021, a pris acte de la démission de M. Pierre LAMBERT de son mandat de cogérant.

Pour avis : La gérance.

G2100189



PRICENS

CABINET D'AVOCATS
3 rue Brindejonn des Moulinais
31500 TOULOUSE

GARONNE IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 Euros
Siège social :
Impasse Satge
31120 PORTET SUR GARONNE
R.C.S. Toulouse 823 076 609

Aux termes d'une décision en date du 17/09/2021, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à la transaction immobilière et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
G2100155

HOSPITALIS SERVICES

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
8 rue Rivals - 31000 TOULOUSE
815 345 178 R.C.S. Toulouse

D'un procès-verbal de l'associé unique du 01/09/2021, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 01/09/2021 du 8 rue Rivals - 31000 TOULOUSE, à 8 boulevard Bonrepos - 31000 TOULOUSE. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour insertion.

G2100178

BOULANGERIE B.A

Société par action simplifiée
au capital de 100 Euros
ZAC DES TIBAOUS - Cœur Marchand
lot n°001 - 11 rue Missak Manouchian
31100 TOULOUSE
SIREN 890 286 693 R.C.S. de Toulouse

Aux termes d'une assemblée générale en date du 29 septembre 2021, suite à la démission du Président Monsieur Christophe GRONDIN, demeurant 10 avenue Winston Churchill Appartement L17 - 31100 TOULOUSE, est nommé Monsieur Farid SATRY né le 4 septembre 1980 de Nationalité Française, demeurant 26 chemin de la Vie Vieille - 31270 CUGNAUX, comme nouveau président à compter du 29 septembre 2021, qui a accepté.

Pour avis et mention : Le président.

G2100159



PRICENS

CABINET D'AVOCATS
3 rue Brindejonn des Moulinais
31500 TOULOUSE

SOCIETE CIVILE GAUSSERAND

Société civile
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
55 Allées Charles de Fitte
31300 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 394 048 599

Aux termes d'une décision en date du 22/07/2021, les associés ont nommé la société CLINAVENIR RIVE GAUCHE, dont le siège social est sis 45 avenue de Lombez - 31300 TOULOUSE, en qualité de gérant, à compter du même jour, pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Jean-Philippe GAUSSERAND démissionnaire.
G2100172

SOCIETE DE PRODUCTION ELECTRIQUE CASTRAISE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
TOULOUSE (31400), 5 avenue Frizac
393 341 466 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 05/10/2021 les associés ont décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

CAPITAL : ANCIENNE MENTION : 7.622,45 € divisé en 500 parts de 15,24 € chacune. NOUVELLE MENTION : 7.622,45 € divisé en 500 actions de 15,24 € chacune.

DENOMINATION : ANCIENNE MENTION : SOCIÉTÉ DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE CASTRAISE.

NOUVELLE MENTION : SOCIÉTÉ DE PRODUCTION ELECTRIQUE CASTRAISE.

FORME : ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

ADMINISTRATION : ANCIENNES MENTIONS : Les fonctions du gérant prennent fin le 05/10/2021 : Alexandre LAROQUE, demeurant à TOULOUSE (31400), 5 avenue Frizac ;

NOUVELLES MENTIONS : Sont nommés, pour une durée indéterminée, à compter du 05/10/2021 : En qualité de président, Alexandre LAROQUE, demeurant à MERVILLE (31330), Domaine Beausoleil, 1664 route d'Aussonne D 65.

MENTIONS COMPLÉMENTAIRES : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions sont libres entre associés.

Toute autre cession d'actions, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, est soumise à agrément. Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
G2100213



VIP GROUPE

VIP GROUPE, SAS au capital de 1.000 € porté à 301.000 €, siège social : 4 ter chemin de Lourmet - 31180 CASTELMAUROU, R.C.S. TOULOUSE 894 207 000. Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 05/10/2021 que le capital social a été augmenté de 300.000 € par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. ANCIENNE MENTION : le capital social est fixé à mille (1.000) Euros. NOUVELLE MENTION : le capital social est fixé à trois cent un mille (301.000) Euros.
G2100173

BELINDA

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
75 allée d'Etigny
31110 BAGNERES DE LUCHON
R.C.S. Toulouse 842 806 671

L'assemblée générale des associés du 13 aout 2021 a décidé du transfert du siège social de 75 allée d'Etigny - 31110 BAGNERES DE LUCHON, à Chemin de la Pradette - 31110 MONTAUBAN DE LUCHON et a modifié l'article 4 des statuts en conséquence.

Pour avis.

G2100121

ALL & CO

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
11 chemin de l'Armée - 31240 L'UNION
798 982 831 R.C.S. Toulouse

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.

Monsieur Mehdi BERKOUK et Monsieur Simon CABANES, gérants, ont cessé leurs fonctions de gérants du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIETE : Monsieur Mehdi BERKOUK, demeurant 71 Impasse des Bels - 31660 BUZET SUR TARN.

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Simon CABANES, demeurant à 21 rue des Blanchers - 31000 TOULOUSE.

Pour avis : Le président.

G2100229

ROCKWELL COLLINS FRANCE - RCF

SAS au capital de 3.040.000 Euros
Siège social :
6 avenue Didier Daurat
31700 BLAGNAC
602 020 737 R.C.S. Toulouse

L'associé unique en date du 28 septembre 2021 a nommé Madame Evelyne AUDISIO, demeurant 8 rue Diderot - 31850 BEAUPUY, en qualité de président en remplacement de Monsieur Olivier PEDRON à compter du 1^{er} septembre 2021

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE

Le représentant légal.

G2100118



Etude de Maîtres B. BELLOC, J.P. ESCOBAR, J.P. HUC

Notaires associés
à CASTELNAUDARY (Aude)
2 rue J.B de Maillé

MIETTE

Société civile immobilière
au capital de 37.350,01 Euros
Siège social :
13 rue du Général Bares
31400 TOULOUSE
R.C.S. 401 789 649

Suivant acte reçu par Me Jean-Pierre ESCOBAR, le 20/09/2021, les associés ont nommé en qualité de gérante Mlle Brigitte Marie Andrée GUY-MOYAT, demeurant à TOULOUSE (31400), 13 rue du Général Barès Appart. 65, en remplacement de Mme Lucette GUY-MOYAT, demeurant 41 rue de Limayrac - 31500 TOULOUSE, décédée le 30/03/2021, et ce à compter du 30/03/2021.

Pour avis : Le Notaire.

G2100157



SEECHANGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.048.000 Euros
Siège social :
1 rue René Crabos
31300 TOULOUSE
889 008 892 R.C.S. Toulouse

Par décision du 1^{er} septembre 2021, l'associé unique gérant a nommé Madame Céline BRUN, demeurant 1 rue René Crabos - 31300 TOULOUSE, en qualité de cogérante à compter de ce même jour, pour une durée illimitée. Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2100239

TELESPAZIO FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 33.670.000,00 Euros
Siège social :
26 avenue Jean François Champollion
BP 52309
31023 TOULOUSE CEDEX 1
439 969 569 R.C.S. Toulouse

Sont membres du conseil d'administration de la société TELESPAZIO, à ce jour :

- Jean-Marc GARDIN, (également président du conseil d'administration et de la société) né le 21/12/1961 à FONTENAY AUX ROSES (92), demeurant 14 rue Saint Remyzy - 31000 TOULOUSE ;

- Alessandra FARESE, née le 04/09/1963 à ROME (Italie), demeurant Via Gaspara Stampa,125 - 00137 Rome

- Giuseppe LENZO, né le 20/07/1963 à ROM (Italie), demeurant Via Andrea Solario,86 - 00142 Rome.

Pour avis.

G2100237

AUDITIA TRANSACTION

SAS au capital de 3.000 Euros
Siège social :
150 rue Nicolas Vauquelin, Batiment A,
Immeuble Europolis
31100 TOULOUSE
R.C.S. de Toulouse 810 689 745

En date du 05/10/2021, l'associé unique a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 4 les activités suivantes : « agence immobilière », « gestion immobilière et locative », « syndic » et « marchand des listes ».

La décision sera effective à compter du 06/10/2021, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le reste est sans changement. Modification au R.C.S. de TOULOUSE.

SASU LOUISYANNE, représentée par Madame Anne LEQUIEN en qualité de présidente.

G2100218

SAS CHAUSSURES DU CHÂTEAU

Additif à l'annonce n° 8798 parue le 06/09/2021 :

D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/05/2021, l'assemblée générale décide la mise à jour de l'article 25 des statuts relatif aux commissaires aux comptes ainsi que la suppression de l'article 32 relatif à la nomination des premiers commissaires aux comptes.

Dépôt légal au RCS de TOULOUSE.

Pour insertion.

G2100211

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne / Tarn-et-Garonne

HUIT OCTOBRE
EXPERT COMPTABLE

CASTA DIVA

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
42 rue de Rabastens -
31500 TOULOUSE
898 630 447 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal d'une assemblée générale mixte en date du 29 septembre 2021 :

- Le siège social a été transféré au 60 rue des Tourneurs - 31000 TOULOUSE, à compter du 29 septembre 2021.

L'article «SIÈGE SOCIAL» des statuts a été modifié en conséquence.

- Monsieur David Godfroid, demeurant 33 rue Montcabrier - 31500 TOULOUSE, a été nommé co-gérant, à compter du 29 septembre 2021.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2100238

OVALIE CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 Euros
Siège social :
70 bis route de Seysses
31100 TOULOUSE
390 467 066 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'assemblée unique du 01/10/2021 :

- La SAS JFG, SAS au capital de 5.000 €, dont le siège social est 70 B route de Seysses - 31100 TOULOUSE, inscrite au R.C.S. de TOULOUSE sous le numéro 903 320 307, représentée par Monsieur Jean-François SAVES, a été nommé Président à compter du 01/10/2021, en remplacement de la holding PCC, SAS au capital de 9.000 €, dont le siège social est 70 B route de Seysses - 31100 TOULOUSE, inscrite au R.C.S. de TOULOUSE sous le numéro 537 557 167, représentée par Monsieur Patrick Xavier Guy Marie PENPENIC, démissionnaire ;

- Corinne BERTRAND, 358 chemin de Montmaurel - 31870 BEAUMONT SUR LEZE, a démissionné de ses fonctions de directeur général à compter du 01/10/2021, sans remplacement ;

- Catherine Marie-Noëlle CANAC épouse HADINE, 9 Résidence des Candeillères - 31140 MONTBERON, a démissionné de ses fonctions de directeur général à compter du 01/10/2021, sans remplacement.

G2100235

B A P

Société civile immobilière
au capital de 1.800 Euros
Siège social :
120 rue Fornier - 31700 BEAUZELLE
R.C.S. Toulouse D399 494 111

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 septembre 2021, il a été décidé de transférer le siège social du 421 avenue de Garossos - 31700 BEAUZELLE au 120 rue Fornier - 31700 BEAUZELLE, à compter du 23 septembre 2021. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2100222

ANNONCES LÉGALES

PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE
À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

05.34.41.34.00

SAS BG POOLS

SAS au capital de 2.000 Euros
3 B Voie Héraclès, ZI Lavigne
31190 AUTERIVE
SIRET 890 352 636

L'AGE du 17/09/2021 a constaté la démission de Monsieur Jean Baptiste GARIN de ses fonctions de directeur général avec effet à ce jour et a décidé de ne pas pouvoir à son remplacement. L'article 31 des statuts a été modifié en conséquence.
G2100219

SARL L'ECLAIR IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
164 route d'Albi - 31200 TOULOUSE
338 089 659 R.C.S. Toulouse

Par décision de l'assemblée générale du 01/10/2021 il a été décidé de modifier l'objet social avec modification de l'activité principale de la société. La nouvelle mention portée dans les statuts est : L'activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce. Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2100195

POURSUITE D'ACTIVITE**IMMOBILIER DU SUD-OUEST**

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
4 impasse du Pech
31750 ESCALQUENS
823 895 065 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une délibération en date du 23/03/2021, l'assemblée générale mixte des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. Pour avis : Le président.

G2100180

SARL MIRANDA MARCHÉ

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.000 Euros
Siège social :
Centre d'affaire REGUS
Immeuble ATRIA
8 esplanade Compans Caffarelli
31000 TOULOUSE
844 727 537 R.C.S. Toulouse

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2021, il résulte que : les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code du commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis :

Le représentant légal.

G2100226

DISSOLUTION**DE SOCIETE****MICHEL DANIELI**

Société par actions simplifiée
au capital de 7.500 Euros
Siège social :
45 route d'Auterive - 31190 GREPIAC
R.C.S. Toulouse 442 911 988

Par décision du 01/10/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Liquidateur : Michel DANIELI, demeurant 45 route d'Auterive - 31190 GREPIAC, pour toute la durée de la liquidation. Siège de la liquidation : 45 route d'Auterive - 31190 GREPIAC. Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100127

SCI DU 27 RUE DE LA REPUBLIQUE

SCI au capital de 5.500 Euros
Siège social :
12 bis rue Garcia Lorca
31520 RAMONVILLE SAINT AGNE
R.C.S. de Toulouse 453 953 952

L'assemblée générale extraordinaire du 01/10/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/10/2021. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur CHAUVET Jean Paul, demeurant 3 chemin de Lagarde - 31380 GRAGNAGUE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Jean Paul CHAUVET.

G2100141



ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES
10 Rue d'Alsace Lorraine - 31000 TOULOUSE

SARLU TOULOUSE DÉPÔT

Société à responsabilité limitée
à associée unique
au capital social de 300.000 Euros
Siège social :
56 & 58 Impasse de Lespinasse
31140 AUCAMVILLE
R.C.S. de Toulouse 326 257 177

Avis de dissolution anticipée

Au terme d'une assemblée générale en date du 15 septembre 2021, l'associée unique a décidé de dissoudre la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

La SCP CBF ASSOCIÉS, prise en la personne de Maître Luc FOURQUIE, 10 rue d'Alsace Lorraine - 31000 TOULOUSE, a été nommé Liquidateur Amiable de la SARLU TOULOUSE-DÉPÔT.

La correspondance, les actes et documents concernant cette liquidation doivent être adressés au Liquidateur - 10 Rue d'Alsace Lorraine - 31000 TOULOUSE.

Pour Avis : Le liquidateur.

G2100152

CG2M**AUTOMOBILES**

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social et de liquidation :
8 rue Mozart - 31600 MURET
889 124 764 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 04/09/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 04/09/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Cyril GONZALEZ, demeurant 8 rue Mozart - 31600 MURET, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Mozart - 31600 MURET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100190

E.V. MULTISERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 Euros
Siège social :
3 bis route de Bessières
31140 PECHBONNIEU
R.C.S. Toulouse 448 064 774

Par décision du 17/09/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Liquidateur : Eric VANFOCKENBERGHE, demeurant 3 bis Route de Bessières - 31140 PECHBONNIEU, pour toute la durée de la liquidation. Siège de la liquidation : 3 bis Route de Bessières - 31140 PECHBONNIEU. Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100240

SCI BAB

SCI en liquidation
au capital de 999 Euros
Siège social :
20 avenue Robert Campardon
31500 TOULOUSE
523 892 032 R.C.S. Toulouse

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30/04/2021, il résulte que la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 30/04/2021 suivi de sa mise en liquidation. A été nommée liquidatrice, Mme Dominique ASSERAF, demeurant 20 avenue Robert Campardon - 31500 TOULOUSE, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Dépôt légal au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour insertion.

G2100241

METAL VOX CONSULTING

SASU au capital de 200 Euros
Siège social :
41 rue de Cugnaux - 31300 TOULOUSE
Siren : 829 745 421 R.C.S. : Toulouse

D'une délibération en date du 30 septembre 2021, il résulte ce qui suit :

— la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2021 et sa mise en liquidation amiable ;
— la nomination de M. Gaetan LADAME demeurant 11bis rue des arcs Saint Cyprien B09 31300 Toulouse en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci ;

— le siège de liquidation est fixé au 11bis rue des arcs Saint Cyprien B09 31300 Toulouse, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés ;

— Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Toulouse.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100242

CLOTURE**DE LIQUIDATION****L'OUVERTURE EURL**

Au capital social de 5.000,00 Euros
Siège social :
40 Rue Pargaminières
31000 TOULOUSE
SIRET : 798 213 930 Toulouse

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 30/09/2021 l'associé unique a :

— Approuvé les comptes définitifs de la liquidation ;

— Donné quitus au Liquidateur, Monsieur Vincent Harte, demeurant 4 impasse du Petit Mayrou 31820 Pibrac, pour sa gestion et le décharge de son mandat ;

— Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au R.C.S. de TOULOUSE.
G2100215

SCI COURNARETTE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
3 impasse Simin Palay
31800 SAINT GAUDENS
R.C.S. Toulouse n° 509 520 656

Clôture de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2021 a examiné et approuvé les comptes du liquidateur ; elle a constaté que les opérations de liquidation sont terminées et qu'en conséquence la personnalité morale de la société a cessé d'exister à compter du 31 août 2021.

L'assemblée donne quitus au liquidateur, Monsieur Jean Patrick FONTAS, et le décharge de son mandat.

Pour avis.

G2100174

CARGOELAN

SARL en liquidation
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
129 rue du Férétra - 31400 TOULOUSE
789 388 154 R.C.S. Toulouse

L'AGO du 30/09/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M.Olivier ANDRE, demeurant 129 rue du Férétra - 31400 TOULOUSE, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de liquidation de la société au 30/09/2021.

Radiation R.C.S. TOULOUSE.
G2100145

VILLE ROSE SCI

Au capital social de 1.000,00 Euros
Siège social :
40 Rue Pargaminières
31000 TOULOUSE
R.C.S. : 810 309 470 Toulouse

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 30/09/2021 les associés ont :

— approuvé les comptes définitifs de la liquidation ;

— donné quitus au Liquidateur, Monsieur Vincent Harte, demeurant 4 impasse du Petit Mayrou - 31820 PIBRAC, pour sa gestion et le décharge de son mandat ;

— prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au R.C.S. de TOULOUSE.
G2100216

SCI HOWIE

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
LE VILLAGE - 31110 SAINT MAMET
R.C.S. Toulouse n° 397 930 942

Clôture de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 5 octobre 2021 a examiné et approuvé les comptes du liquidateur ; elle a constaté que les opérations de liquidation sont terminées et qu'en conséquence la personnalité morale de la société a cessé d'exister à compter du 5 octobre 2021.

L'assemblée donne quitus au liquidateur, Monsieur John HOWIE, et le décharge de son mandat.

Pour avis.

G2100236

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Maître Xavier BILLIAUD
Notaire à SAINT SULPICE SUR LEZE (31410)
4 rue des Artisans

EPOUX EMERY

Suivant acte reçu par Maître Xavier BILLIAUD, Notaire à SAINT SULPICE SUR LEZE (31410), 4 rue des Artisans, le 10 septembre 2021,

Monsieur Alain Michel EMERY, retraité, et Madame Marie-France Denise Martine LELIEVRE, sans profession, demeurant ensemble à SAINT SULPICE SUR LEZE (31410), 15 rue Salvador Allende.

Ont adopté pour l'avenir, le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts.

Monsieur EMERY Alain fait apport à la communauté de divers biens immobiliers lui appartenant, sur la commune de SAINT SULPICE SUR LEZE (31410), 15, rue Salvador Allende, sur la commune de PORTET SUR GARONNE(31120), 8 et 10 rue de la poste, sur la commune de BRIGUEIL LE CHANTRE (86290), le bourg.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Xavier BILLIAUD, Notaire à SAINT SULPICE SUR LEZE (31410), 4 rue des Artisans.

Pour insertion : Le Notaire.

G2100228

Tarn-et-Garonne**CONSTITUTION****DE SOCIETE****Maître Boris CORREA**

Notaire
SAINT SULPICE SUR LEZE (31410)
4 rue des Artisans

LOS AMIGOS MONTAUBAN**Constitution de société**

Acte authentique du 6 septembre 2021 - DENOMINATION : LOS AMIGOS MONTAUBAN - FORME : Société par action simplifiée - SIEGE : 1 impasse des pontils 31500 TOULOUSE - DUREE : 99 ans - OBJET : L'acquisition, l'exploitation, la location, la gestion, la prise à bail et la promotion de résidence d'hébergement et de service notamment pour personnes âgées. L'accueil et l'hébergement de personnes âgées assorti de services médicaux, de service de surveillance et d'assistance au malades - CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 € - Président pour une durée de 5 ans : SAS SILVER GROUPE dont le siège est 1 impasse des pontils 31500 TOULOUSE immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le numéro 880 668 587 - AGREMENT DE CESSION D'ACTION : seules les cessions d'actions entre les associés pourront intervenir librement - Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent - immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis : Le président.

G2100158

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Tarn-et-Garonne

MCC ELEC

FORME : SASU.
DÉNOMINATION : MCC ELEC.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 € souscrit en numéraire.
SIÈGE SOCIAL : 5 rue des Orchidées - 82370 CAMPSAS.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de MONTAUBAN.
OBJET : Electricité générale, Domotique, alarme et vidéo surveillance, portail interphone.
Les cessions d'actions sont librement cessibles et négociables.
PRÉSIDENT : Monsieur Mathieu CLAVERY, demeurant au 1 rue des Pins - 31790 ST JORY.
Création à compter du 05/10/2021.
G2100208

LAMMENS - HAVERBEKE AGRI

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à PARISOT du 05/10/2021, il a été constitué un Groupement Foncier Agricole (G.F.A.), société civile particulière, régi par les articles L.322-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LAMMENS - HAVERBEKE AGRI.

SIÈGE : PARISOT (82160), Lacau.

DURÉE : 99 ans.
OBJET : La propriété, la jouissance et l'administration d'immeubles et droits immobiliers à destination agricole aux fins de création ou de conservation d'une ou de plusieurs exploitations agricoles, sans pouvoir procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens constituant son patrimoine, ceux-ci devant être donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles L. 416-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime.

CAPITAL : 1.000 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

GERANCE : ont été nommées gérantes de la société sans limitation de durée : Jasmine HAVERBEKE demeurant Fitté 82160 PUYLAGARDE et Ann LAMMENS demeurant Place du Mercadiol 82160 PUYLAGARDE.

CESSION DE PARTS : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.

Pour avis : La gérance.

G2100220

«JMS»

E.U.R.L. au capital de 2.000 Euros
Siège social :
Latroque - 82120 GRAMONT

Constitution

Suivant acte sous seing privé à GRAMONT en date du 04/10/2021, il a été constitué la société ci-dessus ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : En France et à l'étranger : L'activité d'agent commercial et négoce de produits d'emballages.

DURÉE : 99 années.
CAPITAL SOCIAL : 100 parts sociales de 20 € de nominal chacune, entièrement souscrites en numéraire, libérées, attribuées en totalité à l'associée unique.

GERANCE : Morgane MONTEIL, demeurant à GRAMONT 82120, Latroque.

POUVOIRS : les plus étendus vis-à-vis des tiers dans le cadre de l'objet social.

IMMATRICULATION : Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.
G2100245

POUR PLUS DE RAPIDITÉ, RÉGLEMENT PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE, UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...

MODIFICATION

DE STATUTS

EARL DU BOSCO-BARRAT

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Capital 49.470 Euros
Siège social :
«bosco barrat» - 82120 GRAMONT
390 687 127 R.C.S. Montauban

Suivant AGE du 1^{er} septembre 2021, il a décidé de transformer la société en société civile d'exploitation agricole dénommée SCEA DU BOSCO-BARRAT.
Modification sera faite au R.C.S. de MONTAUBAN.

Pour avis : La gérance.

G2100128

NICOSIA FRERES

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
au capital de 20.000 Euros
Siège social :
ZI NORD
9 rue Joseph Marie Jacquard
82000 MONTAUBAN
R.C.S. Montauban : B 443 678 198

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 20.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur André NICOSIA et Monsieur Raymond NICOSIA, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par Monsieur Raymond NICOSIA, demeurant 1488 route du Stade - 82400 GOUDOURVILLE, en qualité de président de la société et par Monsieur André NICOSIA, demeurant 2461 ROUTE D'ALBEFEUILLE-LAGARDE - 82000 MONTAUBAN, en qualité de directeur général.

Pour avis : Le président.

G2100136

AUTOS SERVICES NEGREPELISSE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
Le Port - 82800 NEGREPELISSE
390 789 188 R.C.S. Montauban

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 20/09/2021, il résulte la démission de M. Jean-Louis MARTY de ses fonctions de gérant et la nomination en remplacement, à compter de cette date, de M. David JEAN, dmt 69 chemin de Montagne - 82000 MONTAUBAN.

Aux termes des mêmes décisions, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités de dépannage, remorquage, location. L'article 1.3 des statuts a été complété de l'alinéa suivant, le reste de l'article restant sans changement : Le dépannage, le remorquage et la location de tous types de véhicules automobiles, caravanes, remorques, et autres engins roulants, neufs et d'occasion.

Mention sera faite au R.C.S. de MONTAUBAN.

Pour avis.

G2100210

FMDOC & ASSOCIÉS

CABINET D'AVOCATS

FMDOC & ASSOCIÉS - CABINET D'AVOCATS
35 rue Pierre Gamarra
BP 70381 - 82003 MONTAUBAN CEDEX
Tél. : 05.63.63.36.79 - Fax : 05.63.93.59.58
Courriel : contact@fmdoc.fr

SCP INFIRMIERS BELLEVUE

Société civile
au capital de 126.375 Euros
Siège social :
330 avenue Charles de Gaulle
82000 MONTAUBAN
352 637 433 R.C.S. Montauban

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 7 juin 2021 et la réalisation définitive de la cession de la totalité des titres détenus par Marion CHARTEREAU à Laura COURTUY en date du 1^{er} octobre 2021, il résulte que : Laura COURTUY, 161 route de Bioule - 82440 REALVILLE, a été nommée cogérante à compter du 1^{er} octobre 2021, en remplacement de : Marion CHARTEREAU, 420 chemin de Combet - 82370 ST NAUPHARY, démissionnaire.

Mention sera faite au R.C.S. : MONTAUBAN.

Pour avis.

G2100243

DISSOLUTION

DE SOCIETE

CONTESOE

Société civile immobilière
au capital de 250.000 Euros
Siège social :
284 route de Montbartier
82170 MONBEQUI
R.C.S. Montauban : 850 873 357

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2021, l'assemblée a voté la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame PICOTTO Elisabeth, née le : 23/06/1967, à BEAUZELLE (31), de nationalité Française, domiciliée : 65 route de Toulouse - 82170 POMPIGNAN, gérante, associée, est nommée liquidateur pour la durée de la liquidation. Exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé : 284 route de Montbartier - 82170 MONBEQUI. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100185

CLOTURE POUR

EXTINCTION DU PASSIF

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 21/09/2021 a prononcé la clôture pour extinction du passif des opérations de liquidation judiciaire de :

Nom - Prénom :
ROGLIANO Paul-Louis
Enseigne : T.V.M.
Forme - capital : 0,00
Adresse : place Nationale - 82800 Nègrepelisse

R.C.S. MONTAUBAN : A 498 197 086 2007 A213

Si non inscrit au RCS : 498 197 086
Activité : Vente et réparation d'électroménager Tv, vidéo, Hifi et SAV
Jugement initial du 04/06/2013

Le Greffier : Me CRAPOULET.

G2100150

CLOTURE

DE LIQUIDATION

EARL DE LA BOUETTE

capital de 7.500 Euros
Siège social :
«la bouette» - 82150 ROQUECOR
401 992 219 R.C.S. Montauban

Avis de clôture de liquidation

Par AGE du 20/09/2021, les associés ont approuvé la clôture de liquidation au 31 décembre 2020.

Liquidateur : Mme Monique BERNARD demeurant «à la bouette» - 82150 ROQUECOR.

Siège de la liquidation : «la bouette» 82150 ROQUECOR.

Dépôt des actes, pièces et comptes définitifs de liquidation : R.C.S. de MONTAUBAN.

Le liquidateur.

G2100176

EARL DE BARRAT

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Société civile en liquidation
au capital de 58.845,32 Euros
Siège social :
1030 route des Jauberts
82210 ANGEVILLE
Siège de liquidation :
1030 route des Jauberts
82210 ANGEVILLE
316 919 505 R.C.S. Montauban

L'AGE réunie le 04/10/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Henri LACASSAGNE, demeurant 1030 route des Jauberts - 82210 ANGEVILLE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100231

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 21/09/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de :

Dénomination :
Nom :
M. HAMMOU KADDOUR Jaouade
Forme - capital : 0,00
Adresse : 26 avenue du 11^{ème}

Régiment d'Infanterie - 82000 MONTAUBAN

R.C.S. MONTAUBAN

Si non inscrit au RCS : 500 855 671

Activité : Plâtrerie, maçonnerie
Jugement initial : 03/03/2015

Le Greffier : Me CRAPOULET.

G2100149

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 28/09/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de :

Nom :
BES Laurence, Marie, Paule née DELARUE
Enseigne : LE DEPOT DE LOLO
Forme - capital : 0,00
Adresse : 1, place Nationale - 82800 Nègrepelisse

R.C.S. MONTAUBAN A 441 576 915 2015 A 78

Si non inscrit au RCS : 441 576 915

Activité : Dépôt vente
Jugement initial : 30/03/2021

Le Greffier : Me CRAPOULET.

G2100151

ANNONCES LEGALES

DERNIER DÉLAI POUR VOS PUBLICATIONS : VENDREDI 12 HEURES

annoncelegale.gazm@forumeco.com

CHANGEMENT DE

RÉGIME MATRIMONIAL

EPOUX RAJADE

Insertion - Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Sophie AUBERT, Notaire associé à MONTAUBAN (Tarn et Garonne), 18 place Prax Paris, CRPCEN 82004, le 28 septembre 2021, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :

Monsieur Jacques Jean Louis RAJADE, retraité, et Madame Nadine Véronique DOLZAN, Assistante maternelle, son épouse demeurant ensemble à MONTAUBAN (82000), 723 chemin de Saraille.

Monsieur est né à MONTAIGU DE QUERCY (82150) le 1^{er} février 1958 ;
Madame est née à MONTAUBAN (82000) le 22 mai 1965.

Mariés à la Mairie de BRESSOLS (82710) le 2 juillet 1988 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Bien apporté : M. Jacques RAJADE déclare mettre en communauté le bien ci-après désigné lui appartenant en propre, étant stipulé que cette mise en communauté ne donnera lieu à aucune récompense à la charge de cette dernière.

Désignation A MONTAUBAN 82000, 471 chemin du cap de l'homme & Lieudit Al pouti cadastré section IK, N°s 216.763.765.964.965.966.968.969 et 970 pour une contenance totale de 00ha 93a 38ca.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

G2100175

AVIS DIVERS

MME FRANÇOISE MAGNIONT

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 juin 2014

Madame Françoise MAGNIONT, en son vivant Retraitée, demeurant à MONTAUBAN (82000) 34 rue Jean Doumerc, veuve de Monsieur Jean Marie Jacques GUIRAL et non remariée Née à MONTESQUIEU (47130), le 10 mai 1933 Décédée à MONTAUBAN (82000), le 4 septembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anthony LOPEZ, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Pierre FECELLE, Sophie AUBERT et Anthony LOPEZ», titulaire d'un Office Notarial à MONTAUBAN (Tarn et Garonne), 18 place Prax Paris, le 4 octobre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Anthony LOPEZ, Notaire à MONTAUBAN, 18 place Prax Paris - référence CRPCEN : 82004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MONTAUBAN de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
G2100143

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ

POUR

LE RÉGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE BANCAIRE,

UN GESTE

POUR

L'ENVIRONNEMENT...



Point

1^{ER} MERCREDI DU MOIS
DE 9H À 12H

Justice

du Tribunal de Commerce de Toulouse

CONSULTATIONS D'AVOCATS GRATUITES ET CONFIDENTIELLES
POUR LES ENTREPRENEURS INDIVIDUELS, COMMERÇANTS, ARTISANS,
ASSOCIATIONS, SOCIÉTÉS CIVILES ET AGRICULTEURS

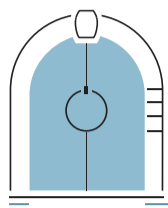


Pour prendre rendez-vous
scannez le QR-code
ou appelez le 05 61 33 70 90

Tribunal de Commerce de Toulouse
Place de l'Hôtel de la Bourse
31068 Toulouse cedex



Conseil
départemental
de l'accès
au droit
de la Haute-Garonne



LABARBE
COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES VENDREDI 15 OCTOBRE
À 09H30**

(vente suite à LJ / STC SUD TOITURE)

VÉHICULES :

PEUGEOT BOXER de 09/2013, GO, 7 CV,
(env. 150 000 kms)

TOYOTA DYNA de 07/2004, GO, 10 CV,
(env. 266 000 kms)

MESURES DE PRECAUTION : COVID-19

- Port du masque obligatoire, distanciation (1 mètre entre chaque personne)

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

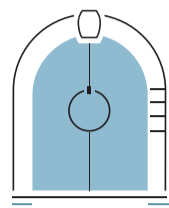
EXPOSITION PUBLIQUE :
UNE DEMI-HEURE
AVANT LA VENTE

PHOTOS VISIBLES SUR
WWW.INTERENCHERES.COM/31004
WWW.MARCLABARBE.COM

LIEU DE VENTE :
4 RUE DE SOZOUZ
31240 L'UNION

Hôtel des ventes Saint Aubin
3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6
Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Priseur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Priseur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014



LABARBE
COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES MARDI 19 OCTOBRE
À 14H00**

(vente suite à LJ / SOCIETE D'EXPLOITATION DE CONCESSIONS DE GRANDES MARQUES)

**ROBES DE MARIÉE
(15 lots)**

MESURES DE PRECAUTION : COVID-19

- Port du masque obligatoire, distanciation (1 mètre entre chaque personne)

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

EXPOSITION PUBLIQUE :
UNE DEMI-HEURE
AVANT LA VENTE

PHOTOS VISIBLES SUR
WWW.INTERENCHERES.COM/31004
WWW.MARCLABARBE.COM

LIEU DE VENTE :
9 PLACE SALENGRO
31000 TOULOUSE

Hôtel des ventes Saint Aubin
3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6
Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Priseur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Priseur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014

ABONNEZ-VOUS !

➔ 52 NUMÉROS DE LA GAZETTE DU MIDI

+ VERSION NUMÉRIQUE

À partir de **35€***



VERSION PAPIER
NUMÉRIQUE



NOS OFFRES D'ABONNEMENT

Je m'abonne pour **1 an au prix de 35 €***
(*offre valable uniquement avec prélèvement automatique, par tacite reconduction annuelle sauf avis contraire de votre part 1 mois avant la date d'échéance de votre abonnement (joindre un RIB))

Je m'abonne pour 1 an au prix de 40 €**

Je m'abonne pour 2 ans au prix de 75 €**

Je m'abonne pour 3 ans au prix de 110 €**
(**Virement - Mandat - CB - Chèque à l'ordre de La Gazette du Midi)

Offres valables jusqu'au 31/12/2021

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :

La Gazette du Midi - Service Abonnement
48 allée Jean Jaurès, 31100 Toulouse
Tél. 05 34 41 88 01 - Fax 05 61 63 16 15
abonnement.gazm@forumeco.com - www.gazette-du-midi.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

Société : _____

M. Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Activité : _____

RCS : _____ Code APE : _____

Signature : _____

La Gazette du Midi

Arnauné Prim
Commissaires-Preseurs Associés

VENTE AUX ENCHERES
MERCREDI 13 OCTOBRE 2021 A 14H30

5 rue Joachim du Bellay - 31100 TOULOUSE
Suite à LJS « SARL MARSSA »

Matériel de boucherie dont :

2 Vitrines réfrigérées verticales positives
et 1 négative inox COMERSA

Vitrine réfrigérée horizontale service arrière inox CRIOCABIN
(environ 10m de longueur)

Rôtissoire électrique à broches DOREGRILL MAG8

Cellule de refroidissement inox Zéro Touch ISA

2 Chemins de convoyages aériens équipés de crocs de boucherie

Trancheuse à jambon - Mobilier inox

Balances digitales et divers

Conditions de la vente dans le respect des règles sanitaires

Frais de vente à la charge de l'acquéreur : 14.28 % TTC

Exposition : le jour de la vente de 13h30 à 14h30

Commissaires-Preseurs habilités : Eric PRIM - Guillaume ARNAUNE
SELARL ARNAUNE PRIM - 22 Boulevard Riquet - 31000 TOULOUSE
Tél : 05.34.45.16.34 / Fax : 05.34.45.16.35
Contact : Gaël MONSINJON 06.98.01.16.60

SUDUCA
COMMISSAIRE - PRISEUR

VENTES AUX ENCHÈRES

JEUDI 14 OCTOBRE 2021 À 14H30

2 RUE DU LANGUEDOC - 31000 TOULOUSE



NUMISMATIQUE
Monnaies & Médailles

EXPOSITIONS PUBLIQUES :

Mercredi 13 Octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi 14 Octobre de 10h à 12h



Catalogue de la vente en ligne sur
suduca.com et interencheres.com
Vente en live sur interencheres.com

Paiement par carte ou virement bancaire, espèces
dans les limites légales
Frais de vente : 22% TTC

SUDUCA Commissaire-Preneur
2, rue du Languedoc - 31000 TOULOUSE
N° déclaration : 127-2019

05.61.29.79.88
ventes@suduca.com
www.suduca.com

ALERTE SOLIDARITÉ
EMMAÛS EN DANGER

NE LES LAISSONS PAS RETOURNER À LA RUE

Depuis maintenant 70 ans, Emmaüs agit partout en France pour accueillir, héberger, et accompagner les plus démunis dans leur réinsertion. Aujourd'hui, la crise sanitaire sans précédent qui frappe notre pays nous a contraint à cesser l'essentiel de nos activités. Tous nos compagnons et toutes les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion que nous aidons sont aujourd'hui en danger. Pour la première fois en 70 ans, Emmaüs fait appel à vous et à votre générosité pour ne pas laisser les plus fragiles retourner seuls et sans ressource à la rue face à un virus mortel. Plus que jamais ils ont besoin de NOUS, mais pour agir chaque jour nous avons besoin de VOUS, de toute urgence. Merci

DONNEZ MAINTENANT
emmaus-france.org

MARYLOU COMBALIER
COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUE SUITE À LIQUIDATIONS JUDICIAIRES & TUTELLE

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR L'EXPOSITION ET LA VENTE

VENTE JEUDI 21 OCTOBRE À 14H30

Local TDVE - 4, rue de Soyouz 31240 L'UNION

SARL CDKL'S BATIMENT, SAS LGMA 82, M. TAVARES DE ALMEIDA J-Francois

VISITES LE 21/10/2021
Véhicules : de 11h00 à 12h00, 4 Rue de Soyouz - 31240 L'UNION
Matériel de BTP ainsi que la Peugeot 207 : de 11h00 à 11h30 au 11, chemin de Taillefer - 82710 BRESSOLS

Vente de petit matériel de garage et de matériel de BTP dont perforateurs, laser OEO, partie d'échafaudage... suivie de la vente d'une grue POTAIN HD16A de 1995 et de véhicules provenant d'un stock de garage dont KIA CEE'D de 2017, RENAULT CLIO IV de 2013, CITROEN C4 de 2012 ...

DÉLIVRANCE DES LOTS
Véhicules : dans les 10 jours suivant la vente, local TDVE - 4, rue de Soyouz - 31240 L'UNION,
Matériel de BTP :UNIQUEMENT le 29/10/2021 de 14h00 à 15h00 sur le site de la société.

CONDITIONS PARTICULIÈRES
- Vente en présentiel et en live. Ordres d'achat et téléphones acceptés (sous conditions, nous contacter),
- **Port du masque et pass sanitaire obligatoires durant la visite et la vente.**

LISTE ET PHOTOS :
Lots visibles sur www.interencheres.com/82003
Frais en sus des enchères 14,28%.

PAIEMENT :
CB, espèces pour les bordereaux inférieurs ou égal à 1000 Euros ou virement bancaire.
PAS DE RÉGLEMENT PAR CHÈQUE.

MISES À JOUR :
Mises à jour journalières et la liste de vente sera actualisée jusqu'à la vente.

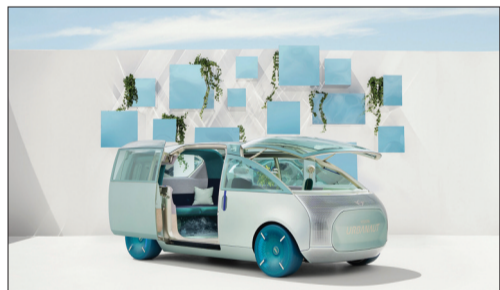
SELARL MARYLOU COMBALIER Commissaire-Preneur Judiciaire - 8, place Marcel Lenoir 82000 MONTAUBAN - Tél : 05 63 02 54 53 - Mail : epj@encheres-occitaines.fr

Actualités

MINI VISION URBANAUT: C'EST DÉJÀ APRÈS-DEMAIN. LE CONCEPT DÉVOILÉ AU RÉCENT SALON DE MUNICH SYNTHÉTISE LES IDÉES DE LA MARQUE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ TOUT EN S'INSPIRANT DE L'ESPRIT MINI SELON LE CONSTRUCTEUR

Pas sûr que les amateurs de Mini trouvent à leur goût le concept Vision Urbanaut, vedette du stand de la marque au salon de Munich. Après une première étude en novembre dernier au salon Nextgen, le constructeur a dévoilé une version plus « physique » de la vision de l'avenir de la marque germano-britannique. Difficile de trouver la filiation entre la « new Mini » qui fête ses 20 ans et ce projet supposé incarner l'esprit de la marque sous la forme d'un petit monospace tout en rondeurs. Certes, il ne s'agit que d'une projection de ce que pourrait être une Mini un jour plus ou moins lointain avec pour objectif « une utilisation intelligente de l'espace ». Une façon de revenir aux fondamentaux de la toute première Mini, conçue par Alec Issigonis, même si avec ses 4,46 m le concept Vision Urbanaut n'a plus rien de mini. Conçue au studio « Mini design » de la marque de Munich – ce qui confirme si besoin était que la Mini est bien plus germanique qu'anglaise –, la Vision Urbanaut se distingue par sa porte coulissante et son grand pare-brise bombé articulé par le haut qui s'ouvre à l'aide de deux vérins. L'aménagement intérieur est proche de l'univers de l'ameublement avec un accent mis sur le confort et la convivialité pour proposer « un véritable refuge, un havre de paix où se détendre ou travailler en toute concentration », dit le constructeur.

La Mini Vision Urbanaut reste néanmoins une voiture qui se conduit. Elle dispose d'un volant rétractable qui peut à la demande s'effacer



La Mini Vision Urbanaut se distingue par sa porte coulissante et son grand pare-brise bombé articulé par le haut qui s'ouvre à l'aide de deux vérins.

dans la planche de bord et dispose, une évidence, d'une motorisation électrique. Reste à deviner ce qu'on retrouvera de ce concept sur les prochaines générations Mini. **D. M.**

LES FRANÇAIS ET LA PRATIQUE DU PARTAGE AUTOMOBILE

À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, Ucar, professionnel de la location et du partage automobile, a interrogé les Français sur leur pratique du partage automobile. La moitié des personnes interrogées déclarent ainsi ne jamais prêter leur véhicule personnel aux membres de leur famille, à leurs amis ou encore à leurs voisins car le partage n'est pas encore suffisamment sécurisé. Au-delà du cercle proche, 48 % des Français sont réticents à l'idée de partager leur véhicule avec un inconnu, 52 % s'inquiètent des éventuels problèmes que le partage automobile pourrait occasionner et 51 % estiment que le partage de leur véhicule personnel serait trop contraignant à gérer. En revanche, ils sont davantage enclins à partager leur véhicule contre une rémunération (48 %). Avec l'avènement des Zones à Faibles Émissions (ZFE), et la fin des véhicules à moteurs thermiques à l'horizon 2035, l'utilisation des voitures personnelles sera de plus en plus réglementée. 25 % des Français pensent qu'ils devront s'adapter et réduire l'utilisation de leur voiture. Fort de ce constat Ucar vient de lancer une application qui permet le partage en toute sécurité au sein de la famille, entre amis ou voisins.

Essai. Cousin du T-Cross, le VW Taigo arrive en Europe après avoir fait ses débuts au Brésil. Il complète la riche gamme spécifique du constructeur d'un SUV coupé.

VW Taigo, le 7^e élément



La VW Taigo est le premier SUV coupé de la marque.

Et de sept : la gamme des SUV de Volkswagen compte désormais sept voitures. Point commun : leur nom commence toujours par un « T ». Après les T-Cross, T-Roc, T-Roc cabriolet, Tiguan, Tiguan Allspace et Touareg, énumérés par ordre de taille, voici le Taigo. C'est le premier SUV coupé de la marque, une sorte de T-Cross dont la partie arrière plongeante lui apporte un supplément de dynamisme. Mais les choses ne sont pas si simples. Si on s'en tient à une classification par la taille, ses 4,27 m de long le situent au-dessus du T-Roc (4,23 m) mais à distance respectable du Tiguan (4,51 m) alors qu'en matière de tarifs, par le jeu des équipements et des finitions, il se situe plutôt comme un T-Cross plus abordable. Ambition avouée : attirer une clientèle jeune, séduite par sa silhouette élévée.

Pour rendre les choses encore plus compliquées, si le Taigo est 100 % nouveau en

Europe, il est déjà commercialisé depuis près de deux ans au Brésil où il est assemblé. Mais les versions destinées au Vieux continent seront construites en Espagne. Il faut suivre !

Globalement proche esthétiquement du T-Cross dont il partage la plateforme MQB, il se distingue de son aîné par sa partie arrière. À partir du pied milieu, tout change : la ligne de toit devient plongeante pour s'achever par un hayon très incliné. De profil, une troisième vitre triangulaire allège le montant arrière latéral. Visuellement, la silhouette du Taigo est flatteuse.

Le constructeur situe le Taigo dans la catégorie des citadines même si ses dimensions le hissent plutôt dans le segment des compactes. Une affaire de quelques centimètres qui ne devraient pas être la préoccupation majeure des clients potentiels. Ils seront par contre plus intéressés par le volume de son coffre

de 438 l, une excellente valeur très proche de celle du T-Cross alors que la partie arrière inclinée pouvait faire craindre une moindre contenance. Un bon point à mettre à l'actif du Taigo. Comme quoi il est possible de concilier style et qualités pratiques.

CONDUITE ASSISTÉE

À bord, on retrouve une planche de bord très proche de celle de la Polo récemment restylée. Avec en particulier le « Digital cockpit » entièrement numérique, constitué d'un double écran : un bloc-compteur très lisible (huit pouces) derrière le volant et un écran central tactile (de six à 10,25 pouces) réunissant les fonctions d'info-divertissement et de connectivité. Le tout en série sur l'ensemble des versions. Des possibilités de personnalisation permettent d'améliorer et d'égayer une présentation qui respire le sérieux.

Le constructeur a choisi de proposer, en série ou en option, un niveau élevé d'équi-

pement sur le Taigo. Cela vaut pour la dotation de confort comme pour les aides à la conduite : régulateur de vitesse adaptatif prédictif, maintien dans la voie de circulation, surveillance périmétrique « Front Assist », « Travel Assist IQ Drive » optionnel ouvrant sur la conduite semi-automatisée, assistance au stationnement, projecteurs matriciels LED IQ Light exclusifs.

En matière de motorisations, le Taigo mise exclusivement sur des blocs essence TSI turbo à injection directe, couplés à des boîtes manuelles cinq ou six rapports et automatique DSG 7, selon les niveaux de puissance. À la base, on retrouve un trois cylindres 1,0 - 95 ch. Un trois cylindres 1,0 l'encore mais développant 110 ch. C'est lui qui devrait concentrer l'essentiel des ventes. Avec au choix, une boîte mécanique ou DSG. Au sommet de la courte gamme Taigo : un quatre cylindres 1,51 - 150 ch.

Parmi les atouts du Taigo, les multiples possibilités de personnalisation, tant à bord qu'à l'extérieur, mises en avant par Volkswagen. Des packs divers dont un « Black Style » exclusif, des niveaux de finition multiples parmi lesquels la « R-Line », à tendance sportive : les offres sont multiples et permettent de se configurer un Taigo unique. Une façon de positionner le Taigo comme un concurrent des rares SUV premium disponibles sur le marché. On l'a compris, le Taigo joue les séducteurs pour trouver sa juste place sur un marché où le choix ne cesse d'être de plus en plus étendu.

DOMINIQUE MARÉE



La planche de bord avec ses dalles numériques est empruntée à la Polo restylée.

moteur

Ballet. Le Théâtre du Capitole accueille la création du nouveau ballet de Kader Belarbi, qui rend hommage au peintre.

Toulouse-Lautrec, une première mondiale

Le directeur de la danse et chorégraphe Kader Belarbi ouvre la nouvelle saison du Ballet du Capitole avec une création mondiale, *Toulouse-Lautrec*. Esclave de son corps et du regard des autres, le peintre, dit Monsieur Clochepied, a consommé, consommé et transcendé sa vie en croquant celle des autres à travers une technique virtuose. Dès lors, rien d'étonnant dans ce que, fasciné depuis toujours par la peinture, Kader Belarbi ait placé l'artiste, albigeois de naissance, au centre de sa nouvelle création. Quoi de plus naturel pour le chorégraphe que de s'emparer de l'univers d'un peintre passionné par la gestuelle, l'attitude et la figure des gens ?

Entouré de la scénographe Sylvie Olivé, récompensée à la Mostra de Venise en 2009 pour le film *Mr Nobody* (Jaco van Dormael) et du créateur de costumes Olivier Bériot, collaborateur fidèle de Luc Besson au cinéma, Kader Belarbi brosse une fresque endiablée, teintée d'accents de la physio-



Le Ballet du Capitole en répétition.

nomie humaine, d'où surgiront les corps dansants : Toulouse-Lautrec face à lui-même, la Cité des femmes d'où apparaîtront les figures féminines, modèles et muses. En contrepoint, le Cercle des hommes entre messieurs, amis, abonnés, clients et spectateurs. Le traitement de l'espace et son habillage varient entre théâtre d'ombres, projections de lumières ou d'images, dans un registre noir et blanc ou colorisé. Les costumes évitent l'écueil de la

reconstitution historique : il est plutôt question de variations, de déclinaisons, de créations, de détournements, de suggestions, de signes et de formes, tout droit sortis de l'univers de Toulouse-Lautrec. Côté musique, la partition de cette création a été confiée au compositeur Bruno Coulais, récompensé à trois reprises par le César de la meilleure musique de film.

Du 16 au 23 octobre.

05 61 63 13 13.

www.theatreducapitole.fr



Concert. À la Halle aux Grains le 15 octobre.

Un souffle venu de l'Est

Mendelssohn et Moussorgski sont au menu du concert que donnera le 15 octobre à 20 heures à la Halle aux Grains l'Orchestre national du Capitole. Dirigée par Lio Kuokman (*photo*), jeune chef originaire de Macao, révélé par le Concours Svetlanov, la phalange toulousaine, aux côtés du violoniste Michael Barenboim, nous entraînera dans un musée imaginaire, celui des tableaux russes de Moussorgski. De la Chine de Qigang Chen au romantisme de Mendelssohn, voyage en perspective...

05 61 63 13 13

www.onct.toulouse.fr

Théâtre. Jean-Pierre Darroussin se glisse dans la peau du poète, au Théâtre Olympe de Gouges à Montauban.

Rimbaud en feu

Anna Novion met en scène Jean-Pierre Darroussin dans *Rimbaud en feu*, un spectacle inspiré du livre de Jean-Michel Djian. Une aventure théâtrale originale et marquante pour les spectateurs. En 1924, on retrouve Arthur Rimbaud enfermé dans sa chambre d'hôpital à Charleville. Vivant il est, plus voyant encore qu'à 20 ans lorsqu'il décide d'en finir avec la poésie. C'est un génie en feu qui s'installe devant nous, hagard, illuminé mais plus flamboyant encore qu'il ne l'a jamais été. Ce n'est plus un corps qui

parle, c'est une âme. Un homme « sans semelles et sans vent » qui invite sur son « Bateau ivre » aussi bien son infirmier que Paul Verlaine, Alfred Jarry, Ignace de Loyola, Léo Ferré... Comme si, sur un coup de folie, et avant que les derniers feux de la modernité l'accablent lui et ses semblables, Arthur Rimbaud s'autorisait une magistrale leçon de vie. Une création à ne manquer sous aucun prétexte !

Le 16 octobre à 20 h 30 au Théâtre Olympe de Gouges

05 63 21 02 40

www.montauban.com



Le comédien Jean-Pierre Darroussin.

Cinéma. Chef de file du néoréalisme, il est l'un des cinéastes majeurs de la fin du XX^e siècle à redécouvrir de toute urgence. Du 12 octobre au 10 novembre.

Rétrospective Rossellini

Quel bonheur de retrouver Roberto Rossellini. Trop longtemps invisible en raison de copies trop passablement en mauvais état pour pouvoir organiser une rétrospective, il finissait par nous manquer sérieusement. Un plaisir et un besoin que de le revoir en un ensemble. Car il est un marqueur indélébile de l'histoire du cinéma. Un avant et un après. Car il est une source d'inspiration, la source d'une certaine idée du cinéma. Une idée certaine, qui nous le fait comprendre et aimer – le cinéma – profondément. Qui lui a donné conscience. Qui rappelle qu'à travers un film peut s'exprimer une véritable conscience du monde. Une question de regard sur le monde et d'une manière de le représenter. Au sortir de l'obscurantisme des années 1930 et de la Seconde Guerre mondiale, avec *Rome, ville ouverte* Roberto Rossellini fit entrer le cinéma dans une nouvelle ère, celle de sa renaissance. En ce sens, il est le Masaccio du cinéma, ce peintre de la Renais-

sance qui appliqua à la peinture les lois de la perspective et la révolutionna. Renaissance encore dans sa manière de renaître de ses cendres, de rompre avec une approche avant qu'elle ne devienne une esthétique, une convention, un système, tout en explorant toujours une même voie : le dépassement d'un réalisme codifié pour atteindre une forme de vérité, la définition de son propre style – qui sera moins une écriture qu'une attitude, une position morale.

On divise son œuvre en quatre périodes. La première tient en trois films de guerre (*Le Navire blanc*, 1941, *Un pilote revient*, 1942, *L'Homme à la croix*, 1943), tournés sous le régime fasciste (ce qui lui vaudra des regards suspicieux), qui marquent par leur aspect documentaire. La deuxième est celle du néoréalisme dont il creuse les fondations avec sa trilogie des ruines (*Rome, ville ouverte*, 1945, *Païsa*, 1946 et *Allemagne année zéro*, 1948) : le triptyque qui a redéfini les contours du réalisme contre les conventions



Allemagne année zéro, 1948.

que jusque-là le cinéma avait établies avec son public. La troisième est celle de ce que l'on appelle les Bergman-films, née de sa rencontre et de son histoire avec Ingrid Bergman (*Stromboli*, 1950, *Europe 51*, 1952, *Voyage en Italie*, 1954, *La Peur*, 1954 et *Jeanne au bûche*, 1954). Période où il dépasse le cadre du néoréalisme pour faire entrer le cinéma dans sa modernité.

Et puis le cinéma est mort, dira Rossellini, se tournant pour sa quatrième période vers la

télévision, pour laquelle il va développer un projet d'encyclopédie populaire revenant de manière didactique sur les événements historiques (*La Prise de pouvoir par Louis XIV*) et les courants de pensées qui ont fait l'humanité. Partant d'un tel découpage en périodes, on pourrait se borner à une vision en ruptures, en blocs distincts. C'est pourtant, en même temps qu'une peinture de son époque, le chemin intellectuel d'un esprit éclairé qui se déroule sous nos yeux. Et l'on verra que, si le cinéma n'est pas une fin en soi pour Rossellini, il est la mise en place d'un dispositif à travers lequel peut se saisir une vérité ; de se mettre en condition de la recevoir et de la partager. Ou, en reprenant ses mots, se considérer ignorant pour faire connaître aux gens les choses dans le moment même où il les découvrait lui-même. Une attitude qui demande de toujours renaître de ses certitudes. Une position morale qui fait que le cinéma lui est toujours reconnaissant.

lacinemathequedetoulouse.com

Initiative

SOUTENEZ L'ORCHESTRE DÉMOS !



Jusqu'à fin décembre 2021, l'association Aïda et l'Orchestre national du Capitole de Toulouse ouvrent une campagne de financement participatif pour le projet Démos ! Son objectif est de récolter 30 000 € pour permettre aux 105 jeunes musiciens de l'Orchestre Démos

Toulouse Métropole – Département de la Haute-Garonne de se produire sur la prestigieuse scène de la Philharmonie de Paris en juin 2022. Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet d'éducation, de découverte et d'initiation à la pratique musicale en orchestre. Ce projet s'adresse à des jeunes de 7 à 12 ans vivant dans des zones relevant de la politique de la ville ou dans des zones de revitalisation rurale. Durant les trois années du cycle Démos un instrument de musique est confié à un enfant, des ateliers hebdomadaires initient les jeunes à la musique et des concerts de restitution sont programmés.

Les communes concernées par le projet sont : Toulouse, Blagnac, Cugnaux, Muret, Villefranche-de-Lauragais. Point final du cycle de trois années du projet et véritable aboutissement social, humain et musical, le concert à la Philharmonie de Paris est une récompense et un événement inoubliable pour ces jeunes. https://soutenir-aida-asso.iraiser.eu/crowdfunding/mecenas_participatif/project/le_projet

en bref

Émilie et Étienne Gavanier. À la tête de l'atelier de torréfaction Di-Costanzo installé à L'Isle-Jourdain, le couple vient d'ouvrir sa première boutique à Toulouse.

Le café dans tous ses états

Le bonheur est dans le Gers ! À voir Émilie et Étienne Gavanier littéralement rayonner, impossible d'en douter. Le couple de quadras a repris il y a 14 ans le torréfacteur Di-Costanzo, installé à l'époque à Pujaudran. Depuis, les deux ingénieurs en agriculture se sont retroussé les manches pour faire de ce petit atelier, qui torréfiait, bon an mal an, 20 tonnes de café, une pépite qui emploie une vingtaine de salariés, traite de l'ordre de 150 tonnes de café par an et devrait réaliser cette année 3 M€ de chiffre d'affaires. Ne croyez pas pour autant qu'Émilie et Étienne Gavanier courent après les résultats. Ils ont plutôt fait le choix d'une certaine qualité de vie. Pari réussi : leur assemblage, « l'Éthiopie dans tous ses états », vient de remporter le titre du meilleur mélange expresso de France.

Une consécration pour ce duo qui s'est formé sur les bancs de l'école d'ingénieurs de Purpan à Toulouse et que rien ne prédestinait à se lancer à corps perdu dans l'art du café. Émilie a grandi en Aveyron dans une famille d'agriculteurs, Étienne en Dordogne. C'est par attrait pour la biologie et les sciences de la terre qu'il a choisi l'EI Purpan. C'est l'envie de voyager qui a poussé Émilie à en faire autant. De fait, entre 16 et 17 ans, celle-ci a passé un an aux États-Unis à l'occasion d'un échange organisé par le Rotary Club. « Ça m'a donné envie de continuer ! », avoue-t-elle. La jeune femme qui s'est orientée



vers le vin, a fait différents stages en vinification en Virginie, en France, au Liban et passé un semestre en Argentine. « Donc oui, j'ai pu voyager ! ». Mêmes horizons lointains pour son mari, Étienne, qui dans le cadre de ses études a pu s'exercer à la traite des vaches au Canada, puis effectuer un semestre d'étude à Laval au Québec, où cet amateur de montagne et d'alpinisme a beaucoup apprécié les rigueurs de l'hiver. Il a intégré, à la suite de son stage de fin d'étude, une petite structure de valorisation des productions agricoles en produits agroalimentaires de qualité dans le cadre de démarches collectives d'agriculteurs de Midi-Pyrénées. « Une expérience très formatrice qui m'a permis d'en apprendre beaucoup sur la gestion, le prévisionnel, etc. Le seul échec, c'est qu'on lâchait les projets au moment où ils commençaient à devenir intéressants ! »

Émilie, elle, a été recrutée à la fin de ses études par un domaine viticole. « J'étais femme à tout faire ! s'exclame-t-elle. Je faisais aussi bien les assemblages, que le site internet, le ouillage des barriques ou l'accueil. Mais très vite, je me suis ennuyée. Et avec mon deuxième boulot, cela a été la même chose. Au point que j'ai proposé à Étienne de repren-

dre une entreprise, pour mieux maîtriser nos carrières, le risque, étant que l'un de nous doive sans cesse suivre l'autre et trouver un job par défaut. »

Le couple réfléchit à un cahier des charges : « une entreprise dans l'agroalimentaire, dans le sud de la France, que l'on puisse racheter avec nos moyens et qui travaille sur des produits de qualité ». En 2007, entre du canard gras et de la saucisse, leur choix s'arrête sur Di-Costanzo, « une petite entreprise en perte de vitesse, mais économiquement saine », résume Étienne. « Pour autant, c'était un challenge parce que nous ne connaissions pas le milieu de la CHR (café, hôtellerie, restauration) sachant que c'était l'essentiel de sa clientèle. Ni le commerce, ni le café... » « Mais au final, ce n'est pas grave, on apprend », assure Étienne. « Il y avait un risque, mais à l'époque, on avait 28 ou 29 ans, cela ne nous a pas fait peur, au contraire. »

Le passage de témoin dure tout juste un mois. Un peu court pour prendre les manettes, « mais c'était bien comme ça, assure Étienne, parce qu'on ne travaillait pas du tout de la même façon ! » De fait, « de A à Z, il a fallu tout revoir et surtout fidéliser les clients », ajoute Émilie.

Les repreneurs découvrent le

métier petit à petit, trouvent rapidement des points d'amélioration... « Nous nous sommes aussi rapprochés de nos confrères pour comprendre comme travaillait la concurrence... », détaille Étienne. De fait, reconnaît Émilie, « c'est beaucoup de curiosité et de remise en cause. »

L'entreprise connaît une belle croissance. Trop à l'étroit, elle déménage à Lias puis en 2017 L'Isle-Jourdain, dans un bâtiment qu'elle a fait construire et où elle ouvre une boutique pour capter la clientèle des particuliers – le CHR représente aujourd'hui, avec un millier de clients, 60 à 70 % de son activité. Deux ans plus tard, c'est le lancement d'un site de vente en ligne, puis cet été, c'est à Toulouse, rue Croix-Baragnon, la création d'une seconde boutique où sont proposés, outre une quinziaine de cafés pure origine, une vaste gamme de machines pour particuliers et professionnels.

Ce « travail de longue haleine » et « laborieux » a conduit le couple à passer par tous les postes, à structurer l'entreprise et à apprendre le management au fur et à mesure de son développement. « C'est quelque chose que nous avons à cœur : faire en sorte que pour l'équipe, cela se passe bien. On a envie d'aller au boulot avec la banane, quitte à ne pas développer l'en-

treprise trop vite », ajoute Émilie. C'est aussi « pour se faire plaisir » que le couple a fait très tôt le choix de la qualité, en sélectionnant exclusivement des cafés de spécialité, ces cafés qui présentent un score supérieur à 80/100 selon les normes de la SCA (Specialty Coffee Association). Pour bien faire les choses, Émilie a obtenu la certification d'Arabica Q Grader, destinée à former le palais des personnes capables de noter ainsi les cafés. Ce choix, « on l'a fait pour nous, reconnaît Étienne. Parce qu'en CHR, les clients prennent souvent la même chose. Nous leur proposons de fait un café qui change chaque saison ! »

Joignant l'utile à l'agréable, le couple s'apprête à passer trois semaines en Équateur avec ses enfants pour rencontrer un producteur. Mais attention, prévient Étienne, « la vision du torréfacteur qui va dans la plantation acheter lui-même le café au producteur, c'est une image d'Épinal. Nous sourçons le café dans le sens où nous choisissons les cafés avec lesquels nous travaillons. Mais il est obligatoire qu'il y ait un intermédiaire entre les producteurs et nous. En l'occurrence, nous collaborons avec un importateur qui a fait le choix de s'intéresser à l'agronomie, qui assure une présence sur le terrain toute l'an-

née et accompagne les producteurs pour les faire progresser, améliorer la qualité des cafés et donc leurs prix. »

« L'objectif, c'est que les producteurs puissent en vivre, développent des projets agricoles et que les exploitations soient durables », ajoute Émilie. Une préoccupation que le couple s'applique au quotidien, sur son site de production et dans ses boutiques : il a fait le choix d'alimenter son atelier en énergies vertes, de réutiliser ou de recycler les sacs de café comme la pellicule de café vert ou le marc qui partent au compost. L'entreprise a ainsi obtenu le label Eco Défi de la Chambre de métiers du Gers.

Pour autant, pour le couple, rien n'est jamais gagné, « parce que pour que ce soit bon dans la tasse, il ne suffit pas d'acheter du bon café et de le torréfier correctement. Il y a deux transformations qui ne se font pas chez nous mais chez nos clients : la mouture et l'infusion, et ce sont deux étapes au cours desquelles on peut rater un café sans problème, essentiellement par manque d'entretien au quotidien. Il a donc fallu prêcher longuement et ce travail continue », reconnaît Étienne. « En France, l'éducation au café en est encore à ses débuts », conclut Émilie Gavanier.

AGNÈS BERGON

1977

Naissance d'Étienne à Nancy

1978

Naissance d'Émilie à Villefranche-de-Rouergue

2001-2002

Émilie et Étienne Gavanier obtiennent leur diplôme d'ingénieur en agriculture

2007

Reprise de l'entreprise Di-Costanzo à Pujaudran

2017

L'atelier de torréfaction déménage à L'Isle Jourdain. Création d'une première boutique sur place

2019

Création du site d'e-commerce

2021

Ouverture d'une deuxième boutique au 22, rue Croix-Baragnon à Toulouse